

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

**Mesures économiques en Allemagne.
Gandhi à la Table ronde.
Les incidents de la flotte britannique.**

Le gouvernement allemand est sur le point de régler définitivement la question brûlante du contrôle des banques.

Si on ne sait encore rien d'absolument certain et de définitif, il semble cependant que le gouvernement de Berlin entend faire exercer cette surveillance des banques par un « office des banques », qui serait constitué à côté de la Reichsbank, et, en somme, à l'ombre de celle-ci.

Ledit « office des banques » serait composé de cinq personnes : le président de la Reichsbank, qui présidera l'organisation ; le secrétaire d'Etat aux finances ; le secrétaire d'Etat à l'Economie ; un membre du comité de la Reichsbank, qui serait désigné par le président de celle-ci ; enfin, un commissaire aux banques qui, nommé par le président du Reich, dépendra du ministère de l'Economie.

Le commissaire du Reich pour les banques aura le droit d'exiger de celles-ci des renseignements sur toutes leurs affaires et d'examiner leurs livres. Il pourra prendre part aux séances du conseil d'administration de ces banques et aux assemblées générales, dont il pourra, au surplus, exiger la convocation, ainsi que celle du conseil d'administration.

Le cabinet du Reich, suivant l'exemple du gouvernement prussien, envisage la réduction du nombre des députés au Reichstag.

Actuellement, le Reichstag est élu à raison d'un député par 60,000 voix exprimées. Ce quotient serait porté à 70,000 votants. Le Parlement allemand ne compterait plus, ainsi, que 420 députés, environ, au lieu de 577.

Les nouveaux décrets-lois du gouvernement du Reich, qui contiennent le programme des économies, seront publiés seulement à la fin du mois, en raison de l'importance de la question, qui exige de longues délibérations.

Par ailleurs, on mande de Hambourg que la Fédération des armateurs allemands vient de communiquer aux associations de matelots et d'officiers de la marine marchande ses nouvelles propositions de tarifs, qui prévoient des réductions de salaires et de traitements de 26 à 50 %, suivant le tonnage et la catégorie des bateaux sur lesquels ils sont employés.

A la séance d'hier, jeudi, de la conférence de la Table ronde, à Londres, Gandhi a déclaré qu'il se voyait obligé de formuler deux objections, à savoir : d'une part, que les délégués de la conférence ne lui semblaient pas être les véritables élus de la nation indienne, mais plutôt ceux du gouvernement de l'Inde, et, d'autre part, que la longueur des discussions lui donnait l'impression de ne conduire à rien de pratique.

Gandhi a dit regretter que les délégués britanniques n'eussent pas, dès le début, formulé des propositions concrètes, qui auraient servi de base aux travaux et auraient évité des discussions stériles. Il a suggéré la création d'un sous-comité qui élaborerait des propositions ; celles-ci seraient ensuite soumises au comité lui-même.

Lord Sankey, président de la conférence, ayant accepté de saisir le gouvernement britannique des doléances de Gandhi, celui-ci a repris, point par point, les avis déjà émis par les délégués. Il a adressé un appel aux princes hindous, pour que ceux-ci collaborent à tout projet sur lequel les délégués pourraient se mettre d'accord. Gandhi s'est enfin déclaré partisan d'une seule Chambre.

Hier jeudi, la première partie de la séance de la Chambre des communes a été consacrée à la discussion des incidents qui se sont produits sur les navires de la flotte britannique de l'Atlantique.

M. Austen Chamberlain, premier lord de

Le Conseil national au travail

On nous écrit de Berne :

La nouvelle loi sur le régime des alcools est de nature avant tout technique. Le simple mortel qui n'est pas initié aux secrets de la distillation des boissons suit avec peine les savantes dispositions qui règlent la matière. Le chef du département des finances, chargé de la haute direction de la régie des alcools, ainsi que les rapporteurs de la commission parlementaire ont accompli un effort énorme pour dominer cette question complexe avec tous ses à-côtés et affronter le débat contradictoire sur les détails.

L'entrée en matière a révélé une unanimité reconfortante. Ce ne sont pas les deux communistes qui ont pu troubler l'accord des hommes de bien par une opposition purement doctrinaire. La solution adoptée tient compte des faits comme ils se présentent. Il est sans valeur de vouloir, par une action forcée et théorique, provoquer des résistances et compromettre la victoire éclatante remportée le 6 avril 1930 sur les intérêts égoïstes et les instincts négatifs, lorsque le peuple, par 500,000 voix contre 320,000, a approuvé les principes constitutionnels qui forment la base du nouveau régime des alcools.

La discussion des articles — il y en a 76 — avance lentement, le président de la commission, M. Grünenfelder, tenant avec raison à donner un commentaire solide sur les dispositions détaillées et leur portée. Hier jeudi, une douzaine d'articles étaient liquidés sans encombre. Un seul point a été à discussion : la fixation d'un prix maximum pour l'eau-de-vie de fruits à pépins. La commission proposait que ce prix ne pût être supérieur à deux centimes et demi par litre-degré. Le projet prévoit, d'autre part, qu'il ne sera pas inférieur à deux centimes. La ligne des paysans suisses aurait désiré qu'aucun maximum ne fût fixé. Cependant la preuve a été faite qu'une marge effective de 50 % est largement suffisante pour faire droit à toutes les possibilités.

Le débat sur la loi durera encore une bonne partie de la semaine prochaine. Pour assurer la liquidation dans cette session du projet important sur l'aide à l'horlogerie, la discussion générale sur cet arrêté a été commencée hier matin. La commission est unanime, malgré quelques hésitations. Il est évident que le cas des industriels et des banques intéressés dans l'horlogerie, qui demandent une concentration forcée de toutes les entreprises, est fort curieux. Voilà des milieux qui jurent sur le principe de la sacro-sainte liberté de commerce et qui viennent s'engager à renoncer à tout mouvement de liberté, en faveur d'une super-société dont les pouvoirs seront simplement formidables. On va acheter les fabriques récalcitrantes et boycotter les intransigeants en leur retirant les fournitures indispensables.

M. Schulthess a tenu, on le comprend, à déclarer solennellement qu'il n'est personnellement pour rien dans cette conversion des industriels et financiers à un système d'exploitation collective qui, s'il était inventé ou imposé par l'Etat, provoquerait des hurlements contre l'étatisme envahisseur.

La menace d'une catastrophe doit être terriblement grave. M. Welter, le directeur de la Société des industriels et commerçants, et M. Sandoz, lui-même à la tête d'une des plus grandes entreprises horlogères, ont brossé un tableau bien noir de la situation de cette industrie, conduite vers l'abîme par une concurrence effrénée et une absence effrayante du sens des responsabilités. Les arrangements conclus pour sauver l'industrie touchent à leur terme, les engagements pris n'ayant pas été observés sur toute la ligne et des entrepreneurs en dehors de l'organisation ayant profité pour faire des affaires d'or à la barbe des autres. La tournure que prennent les choses devient tragique. De cette perspective est né le projet qui, pour devenir définitif, a besoin d'une aide importante de la Confédération : une prise d'actions de six millions et une avance de 7 millions et demi.

L'urgence de l'intervention oblige de fermer les yeux sur plusieurs points douteux, notamment sur l'issue de toute l'opération, si — un jour proche ou lointain — les affaires de l'horlogerie reprenaient leur essor d'antan. Que sortira-t-il alors de tout cet enchevêtrement ? Dieu le sait. Aujourd'hui, il s'agit de marcher et de vivre. Cela ne nous dispense pas de méditer sur les voies inattendues qu'on emploie en espérant y trouver le salut.

LE GROUPE RADICAL

Le groupe radical des Chambres fédérales s'est réuni, hier jeudi, sous la présidence de M. Schüpbach, conseiller national. MM. Welter et Sandoz ont fait rapport sur les points de l'arrêté fédéral relatif à l'aide à l'industrie horlogère qui n'ont pas encore été discutés au Conseil national. Après discussion, le groupe

a décidé à l'unanimité de soutenir le projet.

Puis, M. Meyer, conseiller national, de Zoug, a donné des indications sur la loi sur les alcools et sur les divergences d'opinion qui se sont manifestées à ce sujet.

L'aide à l'horlogerie au Conseil national

Séance du 17 septembre

Le Conseil a continué à discuter l'aide à l'horlogerie.

M. Perret (Neuchâtel) a déclaré que, sur 50,000 à 60,000 ouvriers horlogers, il y a plus de 20,000 chômeurs. La concurrence étrangère devient de plus en plus dangereuse.

M. Schulthess, chef de l'Economie publique, a exposé qu'il s'agissait de réunir 1200 entreprises horlogères, ce qui était un travail difficile. Un individualisme excessif a contribué à mettre l'industrie horlogère dans la situation où elle se trouve actuellement. Ce n'est pas l'Etat qui a offert son aide, mais l'industrie qui l'a demandée à l'Etat. M. Schulthess estime que l'industrie horlogère souffre de ce que les conditions de production sont plus difficiles chez nous qu'ailleurs ; elle souffre de la crise économique, mais elle souffre plus encore de la transformation technique. Aujourd'hui, on peut acheter sur le marché tout ce qu'il faut pour confectionner une montre. On s'est mis à exporter de moins en moins des montres complètes et de plus en plus des pièces détachées, et cette transformation a été favorisée par la politique douanière des pays étrangers.

Une des conséquences a été l'expatriation partielle de la fabrication de la montre qui se construit maintenant à l'étranger au moyen d'ébauches livrées par la Suisse. La Société générale Super-Holding a pour but de réglementer cette exportation. Il a fallu créer un capital-obligations et un capital-actions auquel participent l'industrie horlogère, les banques et la Confédération qui verse 7 millions 1/2 à titre de prêt sans intérêt et participe au capital-actions pour 6 millions.

M. Schulthess a regretté que cette belle industrie fût obligée aujourd'hui de recourir à l'aide de l'Etat, qui ne pouvait se soustraire à son devoir.

M. Schulthess a émis le vœu que la Confédération ne fût pas amenée à prendre d'autres mesures de surveillance et de contrôle sur la production horlogère. C'est à l'horlogerie à prouver maintenant qu'elle peut vivre de sa propre initiative. Il s'agit actuellement de trouver une solution économique à la crise. La solution sociale sera présentée sous forme d'aide aux caisses de chômage. Le pays tout entier souffre du déclin d'une industrie.

En ce moment critique, c'est le devoir des autorités d'intervenir.

On a interrompu le débat pour aborder l'arrêté élevant la subvention fédérale aux caisses de chômage des industries dans la gêne, selon lequel le Conseil fédéral serait autorisé à élever de 10 % la subvention aux assurés de la broderie, de l'horlogerie et du tissage de la soie.

Les rapporteurs, M. Ilg (Berne), socialiste, et M. Sandoz (Berne), radical, ont recommandé l'entrée en matière.

M. Müller (Berne), agrarien, a estimé que le problème de l'assurance-chômage devrait être repris dans son ensemble.

M. Moser (Zurich), socialiste, a soutenu l'adjonction proposée par la commission et qui place au même régime les assurés d'autres industries, si des raisons impérieuses le justifient. Il a demandé, en outre, le même avantage pour les assurés de l'industrie de la soie avec effet du 1^{er} janvier au 31 décembre 1931.

M. Schulthess, chef du département de l'Economie publique, a combattu cette dernière proposition, qui a été rejetée. L'arrêté dans son ensemble a été adopté sans opposition.

M. Weber (Zurich), socialiste, a fait rapport sur un crédit au canton de Lucerne pour la correction de la Petite Emme. La commission a proposé pour cette étape des travaux (la quatrième) une subvention de 800,000 fr., soit 40 % des dépenses effectives.

M. Walther (Lucerne), catholique, a proposé 45 % pour une des sections et 40 % pour l'autre.

M. Meyer, chef du département de l'intérieur, a combattu cette proposition qui a été repoussée. Le crédit a été voté.

On a repris ensuite la loi sur l'alcool aux articles 13 et suivants qui traitent spécialement des distilleries domestiques. Après rapport de quatrième) une subvention de 800,000 fr., soit MM. Grünenfelder (Saint-Gall), catholique, et Graber (Neuchâtel), socialiste, la discussion a été interrompue.

M. Brugger (Saint-Gall), radical, a posé une petite question au sujet de l'incident qui s'est produit lors de la réception du Conseil national à l'Hyspa, et de l'hommage aux matcheurs suisses.

M. Chamorel a posé une petite question demandant au Conseil fédéral de faciliter l'écoulement des vins indigènes.

AU CONSEIL DES ETATS

Séance du 17 septembre

Le Conseil des Etats a voté divers crédits pour la construction d'un bâtiment des postes à Buchs (Saint-Gall), et à Lucerne ; pour l'achat d'un garage à Lugano-Viganello, à l'usage de la poste.

Il a adopté un traité d'amitié et de commerce conclu entre la Suisse et le Siam.

Après l'entrée en vigueur de ce traité, un consulat sera établi à Bangkok.

Sur la proposition de M. Laly (Grisons), un crédit de 1,400,000 fr. a été accordé à l'Obwald pour la correction de la Grande Schlieren, près d'Alpnach.

M. Amstalden (Obwald) a remercié au nom de son canton.

Séance de relevée

On a repris la loi sur les automobiles à l'article 52 bis, concernant l'assurance en faveur des victimes d'un accident dont l'auteur n'a pu être identifié.

La commission a proposé, par l'organe de M. Bolli (Schaffhouse), de mettre les primes de cette assurance à la charge du détenteur de l'automobile, tandis qu'une minorité, représentée par M. Klœti (Zurich), voudrait prélever les frais de cette assurance sur la part du produit des droits d'entrée sur la benzine revenant à la Confédération.

M. Häberlin, président de la Confédération, s'est rallié en principe à la solution exposée par M. Klœti. Il a demandé à la Chambre de n'adopter l'amendement Klœti que « pro memoria » afin de créer une divergence avec le Conseil national et de donner à celui-ci l'occasion de se prononcer.

M. Moser (Berne) a estimé que les automobilistes devraient assumer les charges de cette assurance supplémentaire. Il a proposé de renvoyer l'article au Conseil fédéral avec mission de rapporter en décembre. Cette motion d'ordre a été adoptée par 27 voix contre une.

Les derniers articles ont passé sans débat.

Au Comptoir de Lausanne

Le discours du président de la Confédération

Hier jeudi a eu lieu la journée officielle du Comptoir suisse de Lausanne à laquelle a pris part, notamment M. Häberlin, président de la Confédération. Après un discours de bienvenue de M. Faillietaz, député, président du comité d'organisation, M. Häberlin a prononcé un important discours dont voici quelques passages :

« Le Comptoir de Lausanne a gagné en étendue en dépit de l'atmosphère lourde qui pèse sur l'économie mondiale. Permettez-moi de vous féliciter tout spécialement de ce succès qui éveille en nous, membres du Conseil fédéral, un sentiment de satisfaction. Nous voyons par là, que la raison légitime cet appui de la Confédération que nous avons toujours accordé de bon cœur au Comptoir suisse. En soutenant financièrement votre œuvre, nous n'avons aucunement dilapidé les deniers publics.

« Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants, chers Lausannois, de ce rayon de soleil que vous projetez sur notre économie nationale que, comme nous l'avons déjà dit, le ciel, où se portent nos regards, est chargé de nuages sombres. Notre agriculture souffre des conditions rigoureuses dans lesquelles elle est contrainte de vivre. L'industrie hôtelière ne pourra guère, cette année, influencer favorablement notre balance commerciale. La grande industrie textile de la Suisse orientale git blessée à mort. L'industrie horlogère de la Suisse occidentale mère pour son existence la lutte la plus pénible qui fût. Notre industrie d'exportation, desservie par ses prix de revient et les difficultés d'écoulement de ses produits, soutient à grand-peine la concurrence de l'étranger. Le chômage enfin, ce mal corrodant, menace de s'étendre encore.

« M. le président du Comptoir a donné à entendre que, dans les conjonctures actuelles, la tâche d'un gouvernement n'a rien d'enviable. Il a pleinement raison. Nous devrions n'avoir pas de cœur ni aucun sentiment de nos responsabilités pour fermer les yeux aux tâches qui nous assaillent. Sans doute, pouvons-nous constater, non sans quelque satisfaction, que, parmi la plupart des pays, même les plus puissants, la Suisse occupe une situation encore privilégiée précisément en ce qui concerne le chômage. Nous pouvons constater de plus — trop nombreux d'ailleurs sont ceux qui l'oublient — que notre crise économique est en partie la rançon du standard de vie élevé dont bénéficient, vis-à-vis d'autres pays, notamment celles des classes de la population suisse qui se trouvent placées au bas de l'échelle sociale.

« Ce qui signifie, que si nous pouvons, en temps normal, être fiers des conditions d'existence de notre population et si nous ne voulons pas les abdiquer, nous sommes à même, par contre, en cette crise universelle, de nous imposer de plein gré des restrictions dans toutes les classes, sans que nous courions le

risque de tomber dans une situation voisinant la misère et sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à l'intervention brutale de l'Etat.

L'Etat ne doit pas s'immiscer sans nécessité dans la vie économique. Je dis : Nous voulons bien donner, mais il ne faut pas venir à nous aussi longtemps qu'on peut s'en tirer par ses propres moyens. Et lorsque nous avons donné, nous nous sentons un peu responsables de l'emploi qui est fait de cet argent tiré de la cassette de l'Etat et non pas de notre escabelle particulière. J'avoue être personnellement de ceux qui, ici et là, laisseraient volontiers se débattre quelque temps les solliciteurs de subventions fédérales. Chez ceux-ci, les antistatistes figurent aussi nombreux que les statistes et parmi les autorités appelées à examiner les requêtes, il est des pères sévères et des mères indulgentes.

En ce qui concerne l'industrie horlogère qui, aujourd'hui, s'adresse suppliante à la Confédération, je n'hésite pas un instant à affirmer la nécessité de l'action de secours, pour venir en aide à des milliers de personnes qui souffrent et soutenir les communes et les cantons écrasés sous le fardeau de l'assistance, puis aussi pour conserver à notre pays une industrie que nous ont léguée près de deux siècles de travail assidu et qui risquerait de s'éteindre au cours de la génération présente, si la collectivité n'intervenait pas avec énergie.

Toujours la question du contrôle des banques, l'orateur se déclara d'accord que l'Etat peut, en effet, demeurer l'arbitre et édicter des règles générales, par exemple, sur la publicité des comptes. Mais l'immixtion directe de l'Etat dans l'administration, la suppression française ou dissimulée du secret des banques seraient un remède pire que le mal. Par là, le rôle de l'Etat deviendrait superflu à bref délai, parce qu'il n'y aurait plus rien à contrôler tout au moins en ce qui concerne les dépôts de tiers.

Nous n'avons d'ailleurs aucune raison de témoigner d'une telle méfiance à l'ensemble du monde bancaire de notre pays. Nous voulons, au contraire, lui donner la confirmation que dans cette période difficile il a su, en se tenant sagement en contact avec notre établissement national d'émission, créer toutes les garanties nécessaires pour conserver, dans ce domaine aussi, le bon renom de la Suisse. Nous lui devons l'appui de notre confiance à cette époque où, partout, les requins de la finance guettent la proie. Nous avons vu que chez nous également, en s'aidant d'histoires de brigands, on cherchait à pêcher en eau trouble.

Il est un reproche fréquemment formulé, que je tiens à repousser résolument. C'est celui qui consiste à dire que l'Etat est incapable par définition d'intervenir utilement dans la vie économique. Je repousse ce reproche déjà parce qu'il est quelquefois le fait de personnes qui, après avoir gâché leur entreprise, se tournent vers nous la main tendue, et, l'ayant remplie, s'en vont accuser d'incapacité l'Etat lui-même, dont l'aide eût été impossible s'il n'avait pas soin de ses propres deniers.

Le discours de M. Haberlin a été vivement applaudi.

M. Porehet, président du gouvernement vaudois, a apporté l'hommage du peuple vaudois au premier magistrat de notre pays et à sa personnalité, faite de probité politique et de fermeté. Il a salué M. Chuard, ancien conseiller fédéral, les délégués des Chambres fédérales, les représentants et les dirigeants du Comptoir, ainsi que les exposants. Il a montré ensuite que, à l'exemple de la nature et de la volonté de vie, l'homme doit réagir, lutter, s'adapter par la volonté d'abord, par le travail ensuite. Il a terminé en plaçant sous le signe de la confiance l'avenir du Comptoir suisse.

On entendit enfin des chansons populaires de Vaudois en costumes.

Après le dîner officiel, M. Haberlin est reparti pour Berne.

LA BANQUE DE GENÈVE

Le président de la commission de gestion de la Banque de Genève a reçu, hier jeudi, les représentants des groupes de créanciers, auxquels il a annoncé que le rapport de la Société fiduciaire relatif à l'établissement du bilan serait terminé dans une huitaine de jours et que, à la mi-octobre, au plus tard, la commission serait en mesure de présenter son rapport général sur la situation de la banque.

D'autre part, le juge Lang a entendu, au Palais de justice, le vice-président du Conseil d'Etat, M. Turrettini, ainsi que le conseiller d'Etat Frédéric Martin.

M. Foex, procureur général intérimaire, et M. Batard, juge d'instruction, ont effectué une perquisition au domicile du président du Conseil d'administration de l'« Ipsa » et ont saisi plusieurs documents.

La Nouvelle société helvétique

Les 26 et 27 septembre, se tiendra, à Chexbres, l'assemblée annuelle de la Nouvelle société helvétique. Le samedi soir, lecture sera donnée du rapport du président central, le professeur de la Harpe, de l'université de Neuchâtel. Une discussion sera ouverte sur ce rapport.

La matinée du dimanche sera consacrée à la discussion du problème suivant : *La Suisse et les conceptions de l'Etat de l'heure présente*. Le professeur Schindler, de l'université de Zurich, présentera le sujet.

Les citoyens qui s'intéressent aux problèmes nationaux sont invités à cette réunion.

La Semaine catholique internationale

La conférence du R. Père Delos Le problème des minorités nationales

Genève, 17 septembre.

Mercredi soir, devant un auditoire notablement accru et qu'avait attiré, salle Carry, l'actualité du sujet qu'il allait traiter, le R. Père Delos, O. P., professeur de droit international à la Faculté libre de droit de Lille, a étudié, avec une remarquable maîtrise, le *Problème des minorités nationales*.

Avant de donner une analyse de sa conférence, on nous permit de revenir brièvement sur celle de la veille, faite par M. de Halecki et dont nous n'avons pu esquisser que les grandes lignes. En décrivant, avec une science étendue, le *Rôle historique de l'Eglise catholique dans la pacification des peuples*, le doyen de la faculté des lettres de l'université de Varsovie a fait, au meilleur sens du mot, œuvre apologétique. Il ne s'est pas borné, en effet, à exposer les efforts des papes, pour prêcher, assurer et organiser la paix, il a encore expliqué pourquoi ils n'y ont pas réussi autant qu'ils l'auraient voulu, à certaines époques de l'histoire.

Si, du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, par exemple, les guerres sont devenues si nombreuses et ont pris, de plus en plus, l'allure de guerres nationales, c'est que, au cours de ces quatre siècles, l'Europe laïcisée avait cessé de regarder du côté de Rome et de l'Eglise dont l'influence pacificatrice se trouva réduite. Ce fut le temps où, au détriment de la morale internationale que les Papes avaient travaillé à faire triompher durant tout le moyen âge, s'établit la souveraineté absolue de l'Etat ne reconnaissant, au-dessus de lui, aucun pouvoir supérieur et antérieur à lui. On ne trouva plus rien, alors, à dire M. de Halecki, à opposer à ces systèmes arbitraires et subjectifs comme celui de l'équilibre européen, qui servit, parfois, à couvrir des injustices aussi criantes que les fameux partages de la Pologne.

Au sujet du désarmement, M. de Halecki s'est exprimé avec autant de tact que de prudence ; il a repris les pensées développées dimanche, à l'Eglise Notre-Dame, par Son Exc. Mgr Besson, en ajoutant que, tout en reconnaissant que le principe de la limitation des armements est pleinement conforme à l'esprit chrétien et aux directions pontificales, les catholiques des divers pays, qui souhaitent tous le succès de la prochaine conférence internationale, ne sauraient pourtant avoir la même manière de voir sur les nombreuses questions techniques qu'elle aura à résoudre. Toutefois, a-t-il ajouté, le légitime attachement qu'ils professent à l'égard de leurs patries respectives leur fait demander que les mesures qu'on se propose de prendre ne compromettent pas la sécurité de ces patries.

La conférence du R. Père Delos devait être présidée par M. Bernard de Weck, conseiller d'Etat du canton de Fribourg. Mais celui-ci s'étant trouvé empêché, au dernier moment, il fut suppléé par Mgr Beaupin. Avant de présenter le R. Père Delos, Mgr Beaupin tint à dire pourquoi l'Union catholique d'études internationales tient tant à une présidence fribourgeoise à chacune de ses Semaines internationales. C'est que Fribourg est son berceau et qu'elle entend rester fidèle à la mémoire de son fondateur, Georges de Montenauch, ainsi qu'à ses origines, dont elle est fière.

Puis, le R. Père Delos prit la parole. Après avoir constaté que les traités de paix et diverses conventions internationales ont commencé d'organiser une protection des libertés culturelles des minorités, qui sont, sur le passé, un sérieux progrès, mais qui n'ont encore qu'un caractère exceptionnel et limité, il en vint à se demander ce que sont les libertés culturelles et quel en est le fondement philosophique et sociologique.

Elles ont, a-t-il dit, leur racine profonde, non pas dans l'autonomie d'une volonté souveraine qui autoriserait chaque groupe minoritaire à vivre comme il l'entend, sans contrainte extérieure, fût-ce celle de l'Etat dont il fait partie, mais dans un fait naturel et providentiel : la différenciation des hommes, marqués des traits d'un tempérament, d'une culture, d'un génie propre, dus à la race et à l'influence du milieu social séculaire. Si l'on admet, a-t-il précisé, que la loi providentielle qui régit la vie humaine fait à l'homme un devoir de porter à leur maximum les ressources dont il a été ainsi doté, s'il lui est utile de s'épanouir dans le cadre de son milieu culturel, qui pourrait, sans injustice, faire obstacle à cet épanouissement ?

Mais, il y a une conception des libertés culturelles qui risque de rompre l'unité de l'Etat, comme il y a une théorie de l'Etat qui aboutit à supprimer ces libertés. Ces erreurs sont la conséquence de la notion de l'Etat, souverain absolu, ou divinisé par la philosophie hégélienne, qui a dominé longtemps le droit public moderne. Le fruit de cette doctrine, ce ne peut être, de la part de l'Etat, qu'une politique d'assimilation forcée des minorités, de la part de celles-ci, qu'un irrédentisme poussé jusqu'à la résistance révolutionnaire ou au morcellement absurde.

Or, l'Etat n'est pas une autonomie absolue, il est au service de la personne humaine. Il est donc le gardien et le soutien de toutes les valeurs qui jouent un rôle dans le développement de l'homme. Donc, il leur doit aide et protection. Entre l'Etat et les groupes minoritaires renfermés dans ses limites, il y a, dans leur commune finalité — le service de la personne humaine —, différenciation de fonctions et non opposition de droits souverains. Rendre l'Etat à sa véritable fonction, arracher le groupe culturel à l'irrédentisme politique et le consacrer à sa tâche propre,

voilà l'épuration nécessaire de la notion courante de l'Etat.

C'est cette épuration qui commence à s'accomplir, dans le droit international et, comme chrétiens, nous devons saluer avec joie cette évolution, conforme à nos principes.

Mgr Beaupin, en remerciant le R. Père Delos de cette conférence lumineuse et constructive, l'illustra de deux exemples, celui du Canadien-français lui disant un jour : « Je suis citoyen loyal d'un dominion britannique, mais ma patrie spirituelle, c'est la France » ; celui du citoyen suisse, tessinois, romand, allemandique, vivant à l'aise, dans sa culture, au sein de la république helvétique. Ce dernier hommage rendu à la Suisse, en présence de l'un des hauts magistrats de ce pays qui assistait à cette séance, a été au cœur de tous.

Jeudi soir a eu lieu, à l'hôtel Victoria, le dîner organisé par le Cercle catholique de Genève, à l'occasion de la XII^{ème} assemblée de la Société des nations. Il fut présidé par M. Emile Reuter, membre de la délégation luxembourgeoise à l'assemblée et honoré de la présence de Son Exc. Mgr Besson.

Nous reviendrons sur les discours qui y furent prononcés et qui furent très beaux.

E. B.

LES ÉCONOMIES ANGLAISES

Londres, 18 septembre.

Le comité exécutif de la Fédération des mineurs s'est réuni à Londres hier jeudi. Les discussions ont porté principalement sur l'effet qu'aurait particulièrement dans l'industrie minière la réduction du *dole* (indemnité de chômage) et celle des services sociaux.

On croit savoir que, après avoir pris connaissance du rapport de la délégation minière du congrès trade-unioniste de Bristol, le comité a décidé de demander aux députés travaillistes d'appuyer par tous les moyens possibles l'opposition au Parlement, de combattre énergiquement, en collaboration avec le congrès des Trade-Unions, toute politique tendant à l'abaissement des salaires et des conditions de vie des travailleurs.

Londres, 18 septembre.

Le premier ministre a annoncé les mesures dont le gouvernement avait décidé l'application afin de hâter le vote de certains projets gouvernementaux. Il proposera notamment, lundi, une résolution limitant le temps alloué pour les dernières discussions de la loi des finances et de la loi des économies et des crédits supplémentaires nécessités par le budget touchant la caisse de chômage et le fonds de retour.

La loi des finances sera votée mardi en deuxième lecture et le reste de la semaine sera consacré à la loi des économies.

Il est évident que le gouvernement compte rester au pouvoir pendant deux semaines encore, au moins.

La plupart des milieux parlementaires éprouvent l'impression très vive qu'un événement se produira peu après.

Les marins anglais mécontents

Londres, 17 septembre.

Les journaux, dans les comptes-rendus qu'ils publient de la grève des équipages de la flotte de l'Angleterre, ne dissimulent pas l'importance de cet incident. Cependant, la majorité d'entre eux semble vouloir considérer que la gravité de ces incidents a été exagérée. Le *Daily Herald*, le *Morning Post* et le *Daily Mail* étaient les seuls à en souligner le caractère grave, le premier par la nature des informations publiées à ce sujet et les deux autres par leurs commentaires. Il semble, en effet, que ces incidents et les bruits concernant les élections générales aient eu leur répercussion en Bourse.

Les valeurs britanniques ont manifesté hier, au Stock-Exchange, une tendance défavorable. Les deux facteurs qui en sont la cause sont notamment la crainte des élections générales à une date rapprochée qui, pense-t-on dans la Cité, porterait de nouveau préjudice à la livre sterling et les nouvelles de l'agitation de la flotte britannique.

La pacification de la Tripolitaine

Benghazi, 17 septembre.

Omar el Mouctar, chef des rebelles, fait prisonnier lundi, pendant une action des troupes coloniales italiennes et qui a été condamné à mort, a été exécuté mercredi matin, à Soluch. La condamnation à mort a été prononcée après un procès qui s'est terminé mardi et au cours duquel le chef rebelle a reconnu les graves accusations dont il était l'objet et les nombreux actes de rébellion armée qui lui étaient reprochés.

Après la mort d'Omar el Mouctar, qui fut l'âme de la résistance arabe et qui obligea l'Italie à entreprendre une campagne coloniale coûteuse et difficile, on considère comme terminée la guerre qui durait depuis 20 ans, c'est-à-dire depuis l'occupation de Tripoli, de Benghazi et de Derna, en 1911.

La situation financière de l'Angleterre

Londres, 17 septembre.

Le *Daily Herald* écrit : Les nouveaux retraités d'or de Londres, effectués cette fois pour le compte de la Hollande, menacent de prendre des proportions sérieuses. Hier, 343,000 livres en lingots ont été retirés de la Banque d'Angleterre et expédiés en Hollande, ce qui porte le total des exportations d'or retiré de la Banque d'Angleterre à 1 million 110,000 livres. On croit savoir, en outre, que des dispositions ont été prises en vue de nouveaux retraits.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Une entrevue Motta-Curtius

M. Curtius, ministre des affaires étrangères de Reich, a fait visite, hier jeudi, à M. Motta, avec lequel il s'est entretenu de quelques questions économiques intéressant les deux pays et tout particulièrement du traité de commerce germano-suisse.

Depuis quelque temps, il est question, en effet, dans les milieux suisses de dénoncer ce traité, attendu qu'il devient de plus en plus défavorable au commerce de notre pays. Il faut noter que, depuis 5 ans, les exportations allemandes en Suisse ont doublé tandis que les exportations suisses en Allemagne ont diminué.

M. Curtius a attiré l'attention de M. Motta sur la situation économique difficile de l'Allemagne et a insisté sur la nécessité pour l'Allemagne d'accroître ses exportations. M. Motta a fait valoir que le commerce de la Suisse commence à souffrir d'une façon sensible de cet état de chose défavorable à notre pays.

On envisage que, bientôt, s'engageront entre les deux pays des pourparlers en vue de réviser en partie le traité de commerce.

L'aide à l'Autriche

Le comité financier de la Société des nations a terminé son étude sur la situation financière et économique de l'Autriche. Le comité serait favorable à une opération de crédit en faveur de l'Autriche.

La somme dont le gouvernement autrichien aurait besoin serait de 250 millions de schellings.

Des critiques non motivées

Dans les milieux de la Société des nations, on est très surpris des critiques qu'une partie de la presse française a avancées contre M. Motta, chef de la délégation suisse, au sujet de la manière dont il a conduit les discussions de la 6^{ème} commission, relatives à la commission d'étude pour l'Union européenne.

M. Briand avait, d'avance, fait justice de ces critiques en proposant de confier à M. Motta le mandat de rapporteur à l'assemblée plénière. M. Briand a motivé sa proposition en disant que M. Motta avait dirigé les débats dans un esprit de pleine impartialité.

Les organisations techniques

La deuxième commission de l'Assemblée, qui s'occupe des organisations techniques, après s'être prononcée en faveur de la convention pour la limitation de la chasse à la baleine, a repris la discussion générale des problèmes économiques. Après le représentant de la Tchéco-Slovaquie, le sénateur Stodola, le ministre du commerce de France, M. Rollin, a rappelé dans un discours les suggestions contenues dans le memorandum français du mois de mai dernier. M. Rollin a insisté sur la nécessité de la solidarité internationale et aussi sur la nécessité de prendre les mesures immédiates que réclame la crise.

Le représentant de l'Allemagne, M. Posse, après avoir rappelé la gravité de la situation en Allemagne, s'est associé aux paroles de M. Rollin. Ce qu'il faut aujourd'hui ce ne sont plus des considérations théoriques, mais un travail positif et rapide qui permette d'arriver à des résultats efficaces.

Un délégué de l'Inde a souligné avec beaucoup de force que la crise actuelle n'avait pas seulement un caractère économique, mais aussi un caractère social, dont les graves dangers commencent à se manifester.

Le pacte de Paris

La première commission, qui s'occupe des questions juridiques et constitutionnelles, a poursuivi, hier matin, le débat général sur la mise en harmonie du pacte de la Société des nations avec le pacte de Paris. M. le professeur Max Huber a exposé le point de vue de la Suisse. Il ne partage pas l'opinion que ces deux pactes se trouveraient en contradiction. Il ne s'agit pas, selon lui, de les incorporer l'un dans l'autre, mais simplement d'accorder le pacte de la Société des nations avec les idées principales du pacte de Paris.

L'esclavage

La 6^{ème} commission a terminé le débat sur l'esclavage.

M. Gorgé (Suisse) s'est rallié à une proposition suisse tendant à faire renaitre la commission temporaire de l'esclavage, vu les résultats insignifiants donnés par la convention de 1926.

Conseil des ministres français

Paris, 18 septembre.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer, président de la République.

M. Pierre Laval a entretenu ses collègues du voyage qu'il doit faire en Allemagne en compagnie de M. Aristide Briand.

M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, a informé le Conseil des travaux de la délégation française à Genève.

M. Pietri, ministre du budget, a rendu compte du recouvrement des impôts du mois d'août. Les résultats fiscaux des cinq premiers mois de l'exercice dépassent les prévisions d'environ 200 millions de francs français. (L'année fiscale française commence le 1^{er} avril.)

M. Maginot, ministre de la guerre, a soumis à la signature du président de la République des décrets aux termes desquels le général de division Mittelhauser, commandant de la vingtième région, est nommé membre du conseil supérieur de la guerre en remplacement du général de division Jacquemot, décédé. Le général de Poting de Vaulgrenant est nommé gouverneur de Metz et commandant de la sixième région, en remplacement du général de division Lacapelle.

Les affaires d'Espagne

Séville, 17 septembre.

On mande d'une localité appelée Olivar, située à 20 km. de Séville, qu'une échauffourée s'est produite entre la population et la garde civique. Un groupe de villageois, armés de revolvers, a tenté de prendre d'assaut le poste des gardes civiques. Ce dernier a repoussé l'attaque à coups de fusil. Les forces de la garde civique, qui sont dispersées dans plusieurs localités de la région, ont reçu l'ordre de se concentrer d'urgence à Olivar.

Au cours de la fusillade, trois villageois ont été blessés, deux âgés de treize et seize ans sont dans un état grave. On croit savoir que l'échauffourée est la conséquence d'un conflit qui s'est élevé à propos des vendanges.

NÉCROLOGIE

Les obsèques

du prince Louis-Gaston d'Orléans et Bragance

Mercredi ont eu lieu, à Dreux (Eure-et-Loir), les obsèques solennelles du prince Louis-Gaston d'Orléans et Bragance.

La Croix consacre à ce jeune prince, mort à vingt ans, les lignes suivantes : « Qui ne songerait, sans un douloureux serrement de cœur, à cette jeune existence précieuse trop tôt tranchée, à ces belles et légitimes espérances refusées à la terre ?

« Le prince exprimait en sa personne les meilleures qualités de sa race : intelligence solide, familière aux pensées les plus élevées ; jugement qui, d'emblée, se prononçait pour le vrai et le mieux ; volonté d'acier ; caractère, enfin, noble, avec une nuance de raideur juvénile, mais tempérée par une politesse et une bonne grâce exquises.

« A ces dons naturels de premier ordre, la faveur divine avait joint des dons surnaturels supérieurs. C'était un « priant » jaloux d'une parfaite pureté de conscience. Obligé au repos par une croissance soudaine et rapide, il accepta cette loi si dure pour son tempérament ardent à l'excès. Assistant à l'un de ses sports favoris, il disait à son confident : « Je me sens des fourmis dans les pieds. »

« Cependant, s'apercevant que ses forces diminuaient, il exprima l'acquiescement suprême : « Que je vive ou que je meure maintenant, c'est égal ; il faut bien mourir un jour... A la volonté de Dieu ! »

« C'était un vrai Bourbon : fidèle au principe antique et à la tradition véritable de la famille, appuyés sur une Eglise divine. Personne, sans être vivement repris, n'eût formulé la moindre critique à l'adresse du Pape. Lors d'une audience, en l'année jubilaire 1925, Pie XI avait reposé ses regards avec complaisance sur ce ravissant visage d'enfant. Un souvenir : l'enfant ne parvenait pas à sortir de sa poche un énorme paquet de chapelets à bénir. Le Souverain Pontife en eut un accès de gaieté et posa paternellement son auguste main sur la petite tête blonde.

« Sur un trône dont il eût été digne, ce petit-fils de saint Louis et de Louis XIII eût mérité le nom de Louis le Juste.

« Il était trop bon pour la terre. » C'est la parole que répètent et écrivent ceux qui ont connu le jeune et aimable prince, mort à 20 ans.

L'inventeur du périscope

Sir Howard Grunn, qui a inventé le périscope en usage dans les sous-marins, est décédé à Londres, à l'âge de 88 ans.

Nouvelles financières

Réduction du taux des hypothèques

La Banque cantonale bâloise a décidé de réduire le taux d'intérêt des hypothèques sur maisons d'habitation comme suit, à partir du 15 janvier 1932 :

a) Pour hypothèques de premier rang à 4 ½ % ; b) pour prêts de second rang et hypothèques suivantes à 5 %.

LES SPORTS

L'ingénieur Le Vack

Le champion motocycliste Le Vack, qui vient de mourir tragiquement, avait coutume de dire que, pour lancer une machine de course avec quelque chance de succès, il était indispensable d'avoir, non seulement un bon coureur, mais encore un homme capable d'expliquer les pannes qui pouvaient survenir. C'est parce qu'il n'avait pas trouvé à l'époque l'homme qu'il désirait, que Le Vack s'était mis à courir lui-même.

Il débuta en 1903, mais ce ne fut qu'en 1908 qu'il remporta une première place dans une course de côte.

En 1912, il entra à l'agence anglaise de Motosacoche, mais la guerre survint deux ans plus tard et, à l'armistice, les droits d'entrée empêchèrent la marque genevoise de poursuivre la lutte en Angleterre ; aussi Le Vack fut-il obligé de trouver une autre occupation. Il dessina un moteur que, faute de moyens financiers et malgré de beaux résultats, il ne put lancer.

Le Vack fut successivement engagé par Indian, puis chez J. A. P. New-Hudson. On ne comptait pas ses victoires et il fut plusieurs fois champion du monde de vitesse.

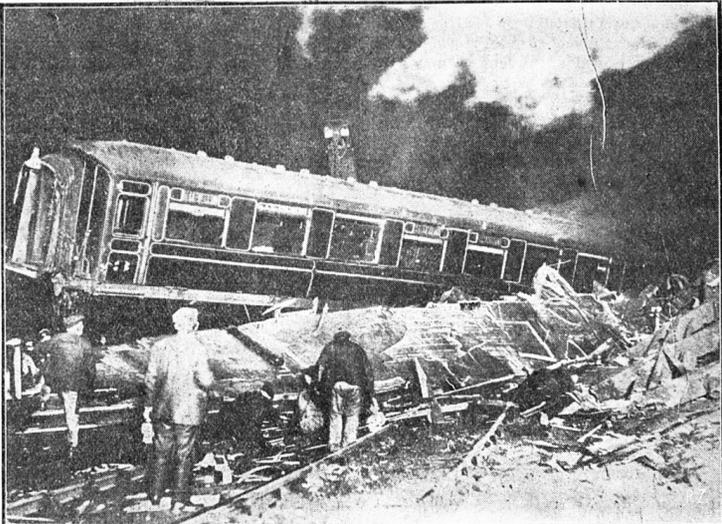
Il était arrivé à Genève plein d'espoir et voulait notamment, sur Motosacoche, conquérir le record de l'heure en 500 cm³.

Ce fut lui qui dessina les modèles Motosacoche 500 cm³ dits « Jubilé ». Il était en train de réaliser un nouveau moteur, dont on attendait beaucoup.

SUZE

le meilleur ami de l'estomac

La catastrophe de Biatorbagy



Une vue de la catastrophe ferroviaire de Biatorbagy (Hongrie), survenue samedi et dans laquelle 21 personnes ont trouvé la mort. On sait que la police hongroise recherche activement les criminels — des communistes, croit-on, — qui ont causé cette catastrophe.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un escroc arrêté

La gendarmerie d'Annemasse (Haute-Savoie) a arrêté un individu qui portait l'uniforme d'officier de marine et qui avait attiré son attention par ses allures extravagantes. Il s'agit d'un escroc international dont l'identité n'a pas encore été exactement établie. Il porte sur lui des papiers au nom de Jean Vlamech, Belge, Louis Helli, Canadien, et Robert Henni, déserteur de la Légion étrangère. L'individu, qui avait opéré dernièrement à Bruxelles, venait de faire plusieurs dupes à Chamonix. On croit qu'il a également opéré en Suisse.

Fauchés par une automobile

Hier matin, jeudi, à Auderghem (Belgique), une automobile circulant à vive allure est montée sur le trottoir d'une chaussée. Le véhicule a fauché un groupe d'écoliers. L'un d'eux a été tué. Cinq autres ont été blessés, dont trois grièvement.

Les accidents d'aviation

Hier, jeudi, un avion bavarois a fait une chute dans l'arrondissement de Jenköping, centre de la Suède. L'appareil s'est écrasé sur le sol et ses quatre passagers ont été tués. L'identité des cadavres n'a pas encore été établie. Deux des victimes sont originaires de Suède.

L'ouragan d'Algérie

Les nouvelles parvenues au sujet de l'ouragan qui s'est abattu sur Bougie et sa banlieue annoncent que la zone affectée s'étend jusqu'à la vallée de la Soummam et que la tornade a fait de nombreuses victimes à l'Oued Amisour, à Sidi Aïch, à El-Maten et dans de nombreux villages isolés. On signale que des indigènes ont été entraînés par l'oued (rivière) ou ensevelis sous des décombres. Le nombre des victimes n'a pas encore pu être évalué. Les dégâts se chiffrent par dizaines de millions de francs français. Les récoltes sont inondées et les plantations ont particulièrement été éprouvées.

Incendie

Un incendie qui s'est déclaré de bonne heure, hier matin, jeudi, dans le centre de la cité de Leeds (Angleterre), a rapidement pris des proportions considérables, menaçant de détruire les édifices municipaux, ainsi qu'un certain nombre de résidences privées.

À 8 h., les pompiers combattaient toujours des flammes, qui avaient gagné plusieurs immeubles, ainsi qu'une partie des bâtiments municipaux, où de nombreux documents ont été brûlés.

Un cyclone au Mexique

Un cyclone, venant du golfe du Mexique, s'est abattu, hier jeudi, sur le port de Vera Cruz (Mexique), causant de très grands dégâts. Vingt petits bateaux ont fait naufrage. On a de fortes raintes sur le sort des autres barques de pêche, ayant au total cent hommes d'équipage, qui se trouvent en mer.

SUISSE

Un faucheur tué

Mercredi, au Tessin, un jeune homme nommé Aldo Molinari s'était rendu sur le mont Bianca pour faucher de l'herbe. Il est tombé au fond d'un précipice et s'est fracturé le crâne. Il a été tué sur le coup.

ARMÉE SUISSE

Les manœuvres de la 5^{me} division

Lundi, commenceront les manœuvres de la 5^{me} division. Ces manœuvres dureront jusqu'au mercredi, 23 septembre. Un défilé aura lieu jeudi, 24 septembre, près de Büllach (Zurich). Ce sera la fin des grands exercices militaires de l'armée suisse pour cette année. La 5^{me} division (rouge) est commandée par le colonel divisionnaire Wille. Le chef d'exercice est le colonel Biberstein, commandant le 21st corps d'armée. L'emplacement des manœuvres sera le suivant : entre la Thour et le Rhin, de Pfyn à Baiserstühl, au nord, et Turbenthal à Dietikon, au sud. C'est une région très peuplée et lonnée de routes et de cours d'eau. On fera des exercices de communication par avions-voyageurs, des exercices de repérage par la photographie, par la vitesse de la lumière par la vitesse du son.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les élections anglaises

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — L'opinion des milieux parlementaires est que les élections générales pourraient avoir lieu dès la fin d'octobre ou dès le début de novembre.

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — Les députés libéraux se sont réunis, hier soir jeudi, aux Communes. Sir Herbert Samuel et plusieurs orateurs se sont prononcés contre l'éventualité d'élections générales prochaines. En raison de l'hostilité manifestée à l'égard d'une telle proposition, celle-ci n'a pas été mise aux voix. Toutefois, l'opinion des différents orateurs libéraux a été communiquée à M. Macdonald.

Les libéraux ont décidé de publier aujourd'hui un manifeste contre les élections générales.

Londres, 18 septembre.

Le Daily Mail annonce que la situation politique a revêtu un aspect de gravité hier soir. Plusieurs directeurs de la Banque d'Angleterre ont été trouver M. Macdonald à la Chambre des communes et lui ont demandé dans les termes les plus pressants de faire une déclaration précise annonçant qu'il n'y aurait pas d'élections et que le gouvernement national resterait au pouvoir pendant toute la durée possible et nécessaire. Le cabinet s'est réuni aussitôt hier soir, pour examiner la situation. M. Ernest Mesgrave Hervey, gouverneur de la Banque d'Angleterre, assistait à cette réunion. On s'attend à ce que le cabinet se réunisse de nouveau aujourd'hui.

Dans le haut commandement français

Paris, 18 septembre.

M. Maginot a fait signer hier matin, au conseil des ministres, par le président de la République, des décrets aux termes desquels : le général Mittelhauser, commandant la 20^{me} région, est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Jacquemot, décédé ;

Le général de division Péting de Vaulgrenant est nommé, à compter du 9 octobre prochain, gouverneur de Metz et commandant de la 6^{me} région, en remplacement du général de division Lacapelle, classé à cette date dans la section de réserve ;

Le général de division Altmayer est nommé, à compter du 9 octobre prochain, commandant de la 8^{me} région, à Dijon ;

Le général de division Jeanpierre, est nommé commandant de la 20^{me} région, à Nancy ;

Le général de division Benoit est nommé commandant supérieur des troupes coloniales de la métropole, en remplacement du général Peyreigne, classé dans la section de réserve.

Le désarmement naval

Londres, 18 septembre.

On mande de New-York au Daily Herald : Les Etats-Unis sont de plus en plus favorables au plan de M. Grandi pour une suspension de toute nouvelle construction navale. Toutefois, les constructions commencées seront poursuivies conformément au contrat en cours pour éviter d'accroître encore le nombre des chômeurs.

Le gouvernement anglais et la Société des nations

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — Aux Communes, hier soir, M. Master, libéral, a attiré l'attention du gouvernement sur le fait qu'aucun ministre du gouvernement britannique ne représente la Grande-Bretagne à Genève et il demande que des efforts fussent faits pour qu'un ministre s'y rende. Lord Reading, ministre des affaires étrangères, a répondu qu'il n'avait pas renoncé complètement à aller prendre part aux délibérations de la Société des nations. Il a ajouté que, comme celles-ci se poursuivront encore dix jours, il espère pouvoir trouver l'occasion de se rendre à Genève ne fût-ce que quelques jours.

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — L'éventualité du départ de M. Craigie, fonctionnaire du Foreign Office, qui prit une part active aux entretiens pour le désarmement naval entre les puissances européennes au début de l'année, pour la ville de Genève est considérée par certains journaux comme étant de bon augure pour les pourparlers navals franco-italiens à Genève.

Genève, 18 septembre.

M. Craigie, conseiller au Foreign Office, est arrivé, cette nuit, à Genève.

Manifestation en Irlande

Belfast, 18 septembre.

(Havas.) — Hier soir, jeudi, 300 individus appartenant au parti des ouvriers révolutionnaires irlandais ont manifesté. La police a dispersé les manifestants, qui ont été tués par une grande foule. Quatre manifestants ont été arrêtés.

Contrebande de guerre

Londres, 18 septembre.

On mande de Hong-Kong au Times : Par ordre du gouvernement de Nankin, une partie de la cargaison du vapeur allemand Wisburg a été confisquée. On suppose que ce vapeur transportait des armes qui devaient être dirigées sur Canton.

Le coup d'Etat des « Heimwehren »

Linz, 18 septembre.

Starhemberg et l'ex-général Puchmayr ont été remis en liberté, hier soir jeudi.

Vienne, 18 septembre.

La Reichspost, organe chrétien-social, croit savoir que, dans les conférences que le docteur Steidle, chef des Heimwehren du Tyrol, vient d'avoir avec les commandants des Heimwehren de Vienne et de Basse-Autriche, il a été décidé de ranimer et de développer l'activité de ces formations.

D'après la Freiheit, le Heimathblock donne suite à ses intentions de présenter aux élections présidentielles un candidat qui est le général en retraite Hulgerth.

On signale trois nouvelles arrestations de chefs des Heimwehren en Styrie, dont un colonel en retraite et quatre en Haute-Autriche.

La Panthère, organe des Heimwehren à Gratz, a été saisie hier matin.

Le zeppelin est parti pour l'Amérique du sud

Friedrichshafen, 18 septembre.

(Wolff.) — Le dirigeable Graf-Zeppelin est parti ce matin, vendredi, à 1 h. 15, pour son second voyage en Amérique du sud, ayant à bord 9 passagers.

Lyon, 18 septembre.

Le Graf-Zeppelin a été signalé au-dessus de Lyon, ce matin, à 5 h. 30, se dirigeant vers Saintes-Maries-de-la-mer.

Le problème de l'argent

Paris, 18 septembre.

Le Matin annonce que des experts désignés par la France, la Grande-Bretagne, la Chine, le Japon et les Etats-Unis se sont réunis à Paris à la Chambre internationale de commerce pour étudier le problème international de l'argent. Cette réunion était purement officieuse. Une conférence officielle aurait lieu le 23 octobre au secrétariat de la Chambre internationale de Paris.

M. Mussolini et le Vatican

Rome, 18 septembre.

Les divers entretiens qui ont eu lieu au Vatican et auxquels ont participé le cardinal Pacelli, le Père Tacchi Ventura, le maître de chambre de Sa Sainteté, Mgr Caccia Dominioni, et les prélats de la secrétairerie d'Etat, Pizzardo et Ottaviani, ont donné naissance à divers bruits qu'il est intéressant de noter, mais avec les réserves d'usage.

D'après le plus répandu de ces bruits, M. Mussolini se rendrait au Vatican, où il serait reçu par le Pape et par le cardinal Pacelli.

On sait que le chef du gouvernement italien ne s'est jamais rendu au Vatican et qu'après la signature des accords du Latran, tout le monde s'attendait à ce qu'il accomplît cette visite. La conclusion du nouvel accord fournirait donc une occasion propice, mais il convient de relever que déjà de nombreuses fois le bruit d'une visite de M. Mussolini a circulé sans que cette visite ait lieu.

Il est à peine besoin d'ajouter que, si l'événement venait à se produire, il aurait des répercussions sensibles sur l'état général des rapports entre le Saint-Siège et le gouvernement fasciste.

Audience pontificale

Cité du Vatican, 18 septembre.

Mgr Orsenigo, nonce apostolique à Berlin, qui a passé ses vacances en Italie, a eu, ce matin vendredi, un long entretien avec le Pape, avant son départ pour Berlin.

L'ex-roi d'Espagne

Gènes, 18 septembre.

Le roi d'Espagne, voyageant sous le nom de duc de Tolède, accompagné par le duc de Miranda, est arrivé à Gènes hier soir, venant de Milan. Il est reparti dans la soirée pour la Côte d'Azur.

CHANGES A VUE

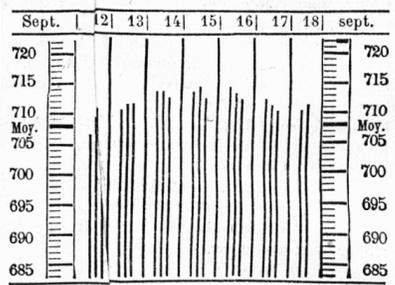
Le 18 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	19 98	20 18
Londres (1 livre sterling)	24 84	24 91
Allemagne (100 marcs or)	—	—
Italie (100 lires)	26 70	26 90
Autriche (100 schillings)	71 80	72 30
Prague (100 couronnes)	15 06	15 26
New-York (1 dollar)	5 10	5 14
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 15	71 35
Madrid (100 pesetas)	46 10	46 60
Amsterdam (100 florins)	206 55	207 05
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

18 septembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

	12	13	14	15	16	17	18	sept.
7 h. m.	16	5	7	5	5	8	10	7 h. m.
11 h. m.	16	14	12	9	10	14	16	11 h. m.
7 h. soir	9	15	11	10	12	13		7 h. soir

SUISSE

Les accidents de la circulation

Zurich, 18 septembre.

Hier matin jeudi, à Zurich, un maître d'école, M. Théodore Egli, qui rentrait chez lui après un tour dans le canton d'Argovie, a été dépassé par un camion. Le malheureux a été renversé et les roues du lourd véhicule lui ont passé sur le corps. Il est mort à l'hôpital cantonal.

Ruswil (Lucerne), 18 septembre.

Lundi soir, un nommé Joseph Wetter, circulant à motocyclette, s'est jeté contre l'attelage d'un paysan de Ruswil, devant une scierie. Le motocycliste, grièvement blessé, est mort à l'hôpital cantonal où on l'avait immédiatement transporté.

Un enlèvement

Zurich, 18 septembre.

À Zurich, des passants ont informé la police qu'ils ont vu, mercredi soir, à 11 heures et demie, à l'angle Aldorstrasse-Seefeldstrasse qu'une femme a été enlevée par un automobiliste. La femme s'est défendue et a crié au secours. L'automobiliste a ensuite disparu dans la direction de la ville. C'était une grande voiture fermée de couleur foncée.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Conseil national

Berne, 18 septembre.

M. Bertschinger (Zurich), agrarien, a fait rapport sur un crédit de 500,000 fr. pour l'agrandissement de la caserne de Frauenfeld.

Le crédit a été voté puis on a repris l'aide à l'industrie horlogère. M. Mermod (Vaud), radical, a déclaré que le projet soulevait quelques appréhensions dans les vallées vaudoises du Jura où l'horlogerie donne du travail à 600 familles. Cette région a eu la crainte d'être, vu son éloignement, éliminée du cartel, mais des assurances ont été données. Les horlogers vaudois ne veulent pas se tenir à l'écart du mouvement et s'y associeront avec reconnaissance pour ceux qui l'ont déclenché.

M. Schirmer (Saint-Gall), radical, a fait de sérieuses réserves au sujet de cette aide financière. Toutes les branches de l'industrie ne font pas partie du Super-Holding. Les conventions ayant été signées pour 5 ans, on ignore si, après ce délai, la société ne sera pas dissoute. La Confédération rentrera-t-elle alors en possession de ses fonds ? M. Schirmer ne s'oppose pas au projet, mais il s'abstiendra de le voter.

M. Grosperre (Berne), socialiste, a estimé que la situation de l'industrie horlogère était si critique qu'il fallait lui venir en aide par tous les moyens.

M. Muller (Berne), socialiste, a mis une bonne part de la responsabilité de la crise sur le dos de certains industriels. A Bienne, des fabricants continuent à contrecarrer les efforts effectués en vue d'organiser la production.

M. Schmid (Soleure), socialiste, a demandé que le Conseil fédéral eût dans l'administration du Holding une représentation proportionnelle à sa participation financière. Il ne faudrait pas augmenter le chômage en embauchant des ouvriers non qualifiés.

À 9 h. 1/2, la discussion a été suspendue et la séance a été levée.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Nouvel évêque catholique au Japon

Mgr Albert Breton, récemment nommé évêque de Fukuoka, au Japon, sera sacré le 29 septembre. Né en 1882, à Saint-Ingelvert (Pas-de-Calais), il fut ordonné prêtre à Paris, en 1905, et partit pour la mission de Hakodate au Japon septennal. Dès cette époque, il se consacra sans réserve aux besoins du peuple, au pays du Soleil Levant. Le 8 juillet dernier, il était appelé à remplacer l'évêque défunt, Mgr Thiry, au siège de Fukuoka. Ce diocèse est situé à l'extrême sud de l'Empire du Japon. Il compte une population de plus de 4 millions, dont 7,500 environ sont catholiques.

TRIBUNAUX

Un procès

Le président de la troisième Chambre du tribunal de première instance de Genève, M. Paul Veillon, vient d'activer M. Léon Nicole, conseiller national, rédacteur en chef du journal Le Travail, en 10,000 fr. de dommages-intérêts, en raison d'un article dans lequel M. Nicole l'a violemment pris à partie, à la suite d'une ordonnance rendue dans l'affaire de la Banque de Genève.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le commerce extérieur des Etats-Unis en déficit

Pour la première fois depuis l'année 1926, la balance du commerce extérieur des Etats-Unis pour le mois d'août a révélé un solde déficitaire d'un million de dollars (cinq millions de francs suisses).

L'« ÉCHO ILLUSTRÉ »

Dans le numéro du 19 septembre : Les beaux jours des vendanges en Valais. — Le sculpteur André Besqueut. — Capri, île heureuse. — Les pages du foyer, des enfants et celle de la femme avec les originalités de la mode actuelle. — Actualités suisses et mondiales, parmi lesquelles : La XII^{me} assemblée de la Société des nations. — Paris et l'exposition coloniale vus par les voyageurs de l'Echo illustré. — Le raid tragique de Le Brix. — Gandhi à Londres, etc.

AVIATION

Le record de vitesse

L'équipe britannique de la coupe Schneider des hydravions poursuit activement les préparatifs de la tentative contre le record de vitesse que le lieutenant Stainforth doit effectuer à nouveau. On travaille jour et nuit au montage du moteur de 2,200 CV qui doit permettre au pilote d'atteindre une vitesse horaire de 640 kilomètres.

On pense que Stainforth fera sa tentative aujourd'hui, vendredi, au-dessus des eaux de Calshot.

Par ailleurs, le correspondant du New-York Herald à Rome, commentant la victoire britannique dans la coupe Schneider, a signalé que les journaux italiens se refusaient à reconnaître comme records les vitesses atteintes dimanche par le pilote britannique.

Ils affirment que les pilotes italiens dépassèrent de plus de 60 milles à l'heure les records de Calshot, au cours de leurs essais.

D'autre part, le Corriere della Sera annonce que des personnalité des milieux aéronautiques italiens cherchent à organiser, d'accord avec la France, une nouvelle course internationale de vitesse.

Les aviateurs Allen et Moyle sont retrouvés

Des gardes-côtes américains ont annoncé que les aviateurs Allen et Moyle, qui tentaient le vol Tokio-Amérique, ont été retrouvés sur la côte du Kamtchatka (à l'extrémité nord-est de l'Asie). On était sans nouvelles d'eux depuis le 7 septembre.

L'héliostat Oemichen

L'héliostat de l'inventeur Oemichen a fait, hier jeudi, un vol sur l'aérodrome d'Orly, près Paris, au cours duquel il a pu stationner à un point fixe, à trois cents mètres d'altitude, durant 30 minutes.

C'est la première fois qu'un appareil aérien a pu stationner à un point fixe d'une façon rigoureuse pendant une durée, qui marque la possibilité de se tenir ainsi indéfiniment, au gré du pilote.

Cet exploit a été contrôlé par deux commissaires de l'Aéro-Club de France.

Après la catastrophe du « Trait-d'Union-II »

L'aviateur Dorel a fait les déclarations suivantes à l'envoyé spécial de l'agence Tass sur les causes de l'accident du Trait-d'Union-II :

Dans la nuit du 12 septembre, nous sommes entrés dans un brouillard épais et avons avancé suivant les indications des appareils spéciaux et de la boussole ; l'essence ayant cessé d'affluer des réservoirs, le moteur a cessé de fonctionner. Il était très difficile de diriger l'appareil dans le brouillard. Il sautillait comme un oiseau blessé, glissant sur une aile, et finalement, il a perdu l'équilibre.

Sans abandonner le gouvernail, je me suis retourné et j'ai crié : « Parachutes. »

J'ai sauté d'une hauteur de cent mètres.

Au moment où je prenais contact avec la terre, l'avion s'est écrasé avec un bruit de tonnerre. Un réservoir d'essence est tombé à côté de moi et n'a pas fait explosion. C'est par miracle que je suis en vie.

Echos de partout

LE SULTAN DU MAROC A EVIAN

Dans son court séjour en France, le sultan du Maroc, s'il ne s'est pas beaucoup perfectionné dans la pratique de la langue française, a du moins pris une jolie teinture de l'idiome parisien.

A son arrêt à Evian, il était descendu à l'hôtel Royal où se trouvaient en villégiature nombre de familles égyptiennes. Les femmes, cloîtrées dans leurs chambres, auraient bien voulu voir le souverain musulman de près.

L'une d'elles osa se glisser dans le couloir au moment où il passait, et surprise en flagrant délit de curiosité, elle murmura en arabe sous son voile :

— Mauvais temps, Seigneur !

— Eh ben ! et à Paris, qu'est-ce qu'on a pris ! répondit le sultan avec le pur accent des midinettes de la rue de la Paix.

MOT DE LA FIN

— Quel est cet homme obèse ?

— C'est un gros romancier. Il a écrit beaucoup de volumes...

— Je vois... Il est volumineux !

FRIBOURG

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Victor Schwaller, directeur de l'Œuvre de Saint-Pierre Canisius, est nommé membre de la commission ecclésiastique des pèlerinages à Einsiedeln ;
M. l'abbé Hermann Schneuwly, révérend chapelain à Guin, est nommé directeur diocésain des sociétés de jeunes gens et de jeunes filles catholiques de langue allemande.

Tribunal militaire de la II^e division

Le Tribunal militaire de la II^e division s'est réuni, hier, jeudi, 17 septembre, à Fribourg, à la Maison de justice, pour se prononcer, sous la présidence du Grand Juge, colonel Martin, de Genève, sur les délits militaires suivants :
Un jeune homme, sortant de l'école de recrues, né en 1910, de Chavannes-sous-Orsonens, avait gardé par devers lui, à sa sortie du service, des cartouches à blanc, provenant des exercices de tir militaire, cela contrairement aux dispositions du règlement de service. Il en fit usage, en uniforme, à l'occasion d'une circonstance locale, ce qui constitue une violation de ses devoirs de service et une atteinte aux prescriptions du règlement de service. Prévenu de soustraction de matériel militaire, il fut condamné disciplinairement à 3 jours d'arrêts, avec restitution de la munition détournée.

Un fusilier du bataillon 19, en état d'ivresse manifeste, causa du scandale dans la ville de La Chaux-de-Fonds. Après intervention de la police locale, il se rendit à son domicile et brisa son fusil en en sciant d'abord la crosse, puis il provoqua, pour avoir causé du scandale dans la rue, l'intervention de la police locale, qui le déféra à la juridiction civile locale. Celle-ci, représentée par le suppléant du juge, acquitta le délinquant au point de vue civil. La juridiction militaire, tenant compte d'une certaine irresponsabilité du prévenu, le condamna à 30 jours de prison, sous déduction de la préventive, avec un sursis de cinq ans, sous condition de réparer le dommage causé à son arme.

Un caporal de la Cp. de subsistance, boulanger, ensuite de circonstances de famille et d'affaires, omit de remplir ses obligations militaires, sous prétexte que celles-ci l'empêchaient de remplir un emploi qui lui était offert. Arrêté, il fut, après 27 jours de prison préventive, condamné à 1 mois de prison, sous déduction de la préventive, pour sa négligence coupable.

Une jeune recrue, dans une circonstance de famille difficile, fut recueillie par un parent de toute moralité, et se rendit à son égard coupable d'un vol d'argent assez important. Une plainte, déposée auprès de la justice civile valaisanne, provoqua une condamnation, qui fut cassée par le Tribunal fédéral pour vice de forme, et renvoyée à la juridiction militaire. Devant le défaut de plainte du lésé, le prévenu fut condamné à 2 mois de prison, avec sursis sous déduction de la préventive. Une partie de la somme détournée avait été remboursée par le prévenu.

Un quatrième cas fut traité par le Tribunal. Il s'agit d'un jeune homme prévenu d'infraction aux devoirs du service qui, sous le prétexte qu'il n'avait pas les moyens de se rendre au cours de répétition, fit défaut. Il avait des fréquentations de milieux spéciaux, même communistes, qui provoquèrent une situation qu'il regretta devant ses juges. Le prévenu ayant fait 24 jours de préventive, le jugement a compensé cette préventive en le condamnant au nombre de jours d'emprisonnement déjà subis.

Bureau officiel de renseignements

Le Bureau officiel de renseignements (bâtiment de la Gare) sera ouvert, dorénavant, le samedi après midi, de 2 h. à 4 h.

Les concours sportifs au stade de Saint-Léonard

Les concours sportifs qui auront lieu au stade de Saint-Léonard, demain samedi et dimanche, promettent d'être particulièrement favorisés par la participation de nos meilleurs athlètes, de nos lutteurs les plus connus et d'équipes de football qu'on a très peu souvent l'occasion de voir à l'œuvre à Fribourg.

Les tournois d'athlétisme, organisés par la jeune Association des gymnastes athlètes fribourgeois, montreront les progrès réalisés par l'éducation physique dans notre canton. Grâce à une application méthodique des principes techniques, constamment améliorés par une étude toujours plus minutieuse, il est maintenant possible d'obtenir, pour chaque épreuve, une exécution très précise. C'est en vue d'augmenter leur force et leur souplesse, d'améliorer leur santé physique et morale que les membres de cette nouvelle Association s'astreignent à des exercices nombreux et variés.

Quant aux lutteurs qui disputeront les finales du championnat, ils seront également triés sur le volet. On pourra applaudir les excellents champions Gendre, Bulliard, Volery, dont les succès ont été réjouissants ces derniers mois. Les amateurs de notre sport national accourront nombreux à ce spectacle digne d'attention.

Les matches de football qui commenceront samedi après midi déjà ne manqueront pas d'attirer une foule de spectateurs. Valentinigny et Annemasse présenteront des équipes (Valentinigny compte 4 Anglais et Annemasse deux internationaux : Métal et Batailleur), qui ont un excellent renom en France. Quant à Lucerne I il a toujours montré une réelle valeur.

Fribourg I est encore auréolé par son récent succès sur Monthey qu'il a battu par 3 buts à 0, prenant une belle revanche de sa défaite de l'année dernière. Il sera intéressant de voir l'effort de Fribourg I pour faire honneur à sa réputation et confirmer ses quatre victoires successives de cette année.

Le stade de Saint-Léonard fort bien aménagé se prêtera d'une façon parfaite à tous ces concours. Les spectateurs pourront immédiatement s'en rendre compte.

Il est recommandé de prendre la carte de 3 fr. qui donne droit à l'entrée sur le terrain durant les deux jours.

Rappelons qu'un concert sera donné l'après-midi par la Concordia.

Un service rapide de tramways permettra un accès facile et régulier à Saint-Léonard. Il y aura des courses toutes les 7 minutes sans transbordement au Tilleul. Pour tout l'après-midi de demain samedi et pour la journée du dimanche, dès 6 h. 40 du matin, départ à la gare. Des cartes de libre parcours valables sur tout le réseau les 19 et 20 septembre seront délivrées par les contrôleurs sur les voitures et à la caisse de stade, au prix de 1 fr. 20 seulement. Cette innovation mérite d'être spécialement soulignée à Fribourg. Les tramways ont fait un gros effort que le public appréciera. Les grands magasins Knopf ont doté le tournois de football d'une coupe de grande valeur. Les prix sont exposés au magasin Huber-Sports.

Une cantine de 300 places sera installée et on y pourra consommer des boissons chaudes. Les tribunes seront provisoirement couvertes et le public disposera de 800 places assises. L'accès des terrains situés au-dessus du stade de Saint-Léonard est formellement interdit. Ces propriétés ont été mises à ban et une amende de dix francs sera sévèrement appliquée à tout contrevenant. Le stationnement sur le chemin de Torry n'est pas autorisé.

Un garage d'automobiles pour véhicules est prévu sur la route cantonale le long du stade. Un emplacement est également réservé pour les motos et vélos.

Un aviateur fribourgeois

M. Ernest Sudan fils, et petit-fils de M. Alphonse Sudan, du Château d'en haut, à Broc, vient de subir les épreuves d'aviation et d'obtenir son brevet de pilote, à Genève.

Notre jeune concitoyen, qui est ainsi promu pilote à 20 ans à peine, est l'élève du capitaine Noël Weber, commandant de l'aérodrome de Cointrin, un de nos meilleurs officiers d'aviation.

Le pèlerinage à Einsiedeln

On nous écrit :
Le pèlerinage fribourgeois de langue française, comptant 403 participants, dont plusieurs du canton de Vaud, est heureusement arrivé à Einsiedeln. Il s'y trouve avec 700 Appenzellois. Les exercices ont lieu alternativement à l'église, prêchés par nos édifiants et infatigables directeurs, M. le curé Deschenaux et M. le chanoine Magnin, curé-doyen du Crêt, dont les directions sont suivies avec piété.

Après avoir prié avec ardeur à Notre-Dame des Ermites, les pèlerins se rendront, par Brunnen et le lac des Quatre-Cantons, à Sachseln, auprès du tombeau du bienheureux Nicolas de Flue, puis, par le Brünig, ils regagneront Fribourg samedi, où ils arriveront à 15 heures, pour terminer pieusement leur pèlerinage auprès des reliques de saint Pierre Canisius.

Emprunt à primes de la ville de Fribourg 1878

Au tirage des primes du 15 septembre, le numéro 1 de la série 1872 a gagné une prime de 20,000 francs ; le n° 10 de la série 10226 une prime de 1000 fr. ; les n° 9 de la série 1371, 17 de la série 1800, 11 de la série 5167 et 7 de la série 7529 ont gagné chacun une prime de 200 fr. ; les n° 14 de la série 946, 4 de la série 962, 18 de la série 2840, 10 de la série 2897, 16 de la série 3505, 15 de la série 5810, 12 de la série 7166, 4 de la série 10482 et 3 de la série 10772 ont gagné chacun une prime de 50 fr. Les autres primes sont de 50 fr. et de 19 fr.

La foire de la Saint-Denis

On nous écrit :
La dernière journée de la foire de la Saint-Denis, à Bulle, n'a pas vu, mercredi, une très grande affluence, la plupart des campagnards profitant du temps assez favorable pour achever la rentrée des regains.

Sur le marché au petit bétail, on a compté 27 veaux, estimés à 2 fr. 10-2 fr. 20 le kg. ; 14 moutons, offerts aux prix de 60 à 70 fr., et 25 chèvres, à ceux de 40 à 50 fr. pièce. Le marché aux pores était très calme ; il fut amené 329 porcelets, dont l'écoulement fut difficile ; les prix ont varié entre 45 et 70 fr. pour les petits et 80 à 100 fr. pour les moyens.

Sur le marché aux légumes, on trouvait des pruneaux, à 60 ct. le kg. ; du raisin, à 80 ct. le kg. ; des pommes de terre, à 50 et 60 ct. le quart. Les œufs se vendaient de 1 fr. 80 à 2 fr. la douzaine.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin samedi, à 8 h. 1/2, messe de Requiem pour M^{me} Rosalie Chassot.

Club alpin suisse, section Moléson. — Réunion des participants à la course au Spillgeren, demain soir samedi, à 6 h., au café Romand. Départ le 20 septembre, à 9 h. 28.

Société de gymnastique de dames « Fribourg-Ancienne ». — Reprise des leçons obligatoires, lundi 21 septembre, à 8 h. 1/2, à la halle des Grand-places.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

A louer Boucherie chevaline **Hess Fils** Viande fraîche
deux beaux appartements de 5 et 6 pièces, confort moderne ; entrée tout de suite ou à convenir. Prix de location très avantageux. S'adr. : « LA SUISSE », place de la gare, 38, Fribourg. 14573 F

de cheval très jeune. Téléphone 14.45 14364

Pour la rentrée du Collège

ART ET TRAVAIL
17, rue de Lausanne, 17 — Fribourg
vous fournira très bien vos uniformes.

†

Madame Aurélie Seydoux, à Vaulruz ; M. l'abbé Louis Seydoux, révérend curé, à Treyvaux ; M. et M^{me} Humbert-Seydoux et leur enfant, à Montreux ; M. Max Seydoux, à Fribourg ; MM. Paul et Albert Seydoux, à Montreux ; M. Gorges Seydoux, à Vaulruz ; M^{lles} Marie-Thérèse et Blanche Seydoux, à Vaulruz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri SEYDOUX

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 54 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Vaulruz, samedi, 19 septembre, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

Le Chœur mixte de Saint-Pierre

fait part du décès de

Monsieur Henri SEYDOUX
père de son dévoué membre actif,
M. Max Seydoux.

L'enterrement aura lieu à Vaulruz, samedi, 19 septembre, à 9 h. 1/2.

†

La messe d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé RABOUD
ancien curé-doyen

sera célébrée le 23 septembre, à 8 heures 3/4, à Villarsviriviaux.

CAPITOLE
Cinéma Sonore

Du mardi 15 au samedi 19 septembre (incl.)
Une délicieuse opérette viennoise

DIE LUSTIGEN WEIBER
VON WIE'N

(Les joyeuses commères de Vienne)
avec WILLI FORST & LEE PARRY

Location tous les jours, de 17 à 19 heures.
Téléphone 1300. 105-7 F

Grand CHOIX
d'articles
pour
écoliers
W. Ludin

Articles de voyage et maroquinerie 195-2
près de la Cathédrale, Fribourg
Bonnes marchandises
Prix bas

30 cts.
le paquet

FRANCK-AROME

Voilà le nouveau paquet

FRANCK-AROME

Il remplace les deux anciennes marques FRANCK-SPECIALE et AROME tant appréciées par toutes les ménagères. Nous donnons toute garantie que la qualité de cette chicorée est la plus parfaite qui puisse être obtenue actuellement.

Employez donc dès aujourd'hui FRANCK-AROME, votre café sera encore meilleur.

HELVETIA & HENRI FRANCK FILS S.A. BAIE

Feuilleton de la LIBERTÉ

L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

Servane répondit :
— C'est ça... L'agent qui se jette dans la Seine pour retirer une noyée en est amoureux... Non... Je ne l'aime pas. Cette idée ne m'est jamais venue. Je la trouve sotte.

— Merci, répondit Kate, pointue.

— Et puis, l'aime... Il n'est pas beau...
— Si. Il est beau.

— Alors, aime-le, toi. Ça t'occupera pendant les trois semaines de traversée. Mais moi, je le trouve... non... pas laid... mais enfin pas séduisant... Dieu merci ! pour sauver quelqu'un, on n'exige pas qu'il soit un prix de Galveston.

Kate frémissait. Ce qu'elle trouvait de plus absurde, c'était d'échapper à quinze jours de croisière, pour avaler, avec le retour, six semaines de bateau.

— Tu n'as pas réfléchi, Servane. Comme si c'est du bon sens... By Jove ! Ma Doué ! Je cours de ce pas télégraphier à ton père que tu as promis à un inconnu de le sauver parce qu'il va combattre au Mexique...
— D'abord, tu mentirais, répondit posément la jeune fille en commençant, à plat sur la table, une série d'exercices physiques. Il ne nous connaît pas. Avoue-le, il n'a jamais fait attention à notre présence infime.

— Ça, oui. C'est bien une raison pour ne pas se mêler...

— Et puis, papa te répondra, par une autre dépêche, qu'il se moque sympathiquement de la direction que prendra notre groupe.

— Qu'est-ce que c'est, la prout ?
— L'étrave...
— Un des officiers ?
— Pas tout à fait, mais enfin c'est utile... Il n'y a, au fond, rien de changé.

Cette impudence fit bondir l'ancienne nourrice.

— Comment ? Rien de changé ? Nous devons aller en Norvège, et nous partons pour le Mexique...
— Brésil... D'abord, ce que tu dis est très mal. Nous abandonnons un paquebot anglais pour une compagnie nationale. Tu devrais y réfléchir.

— Sa patrie d'adoption forcée ne tourmentait Kate que dans les circonstances difficiles, et quand elle espérait pouvoir en tirer quelque profit.

— Je suis Anglaise, moi ! cria-t-elle, aiguë comme si on avait marché sur un coin du drapeau de John Bull.

— Sans doute... Tout à fait Anglaise... Il suffit de l'entendre dire Ma Doué ! Mais enfin, moi je suis Française, et je compte peut-être pour quelque chose.

— Pour trop.

— Affaire d'opinion... Je reprends : Norvège, Brésil, ce sont des mots... Il n'y a rien de changé dans mes projets... Ah ! j'admets tes reproches si, au lieu de nous embarquer, je décidais de filer sur Zermat et d'escalader le Cervin tous les deux jours. Tu pourrais dire que je n'ai pas de suite dans les idées... Mais au contraire... Qu'avions-nous décidé ? Sois

loyale... Nous devons prendre un bateau, rester sur mer pendant de longs jours, faire une cure de repos dans les rockings-chairs. Eh bien ! Ne serons-nous pas demain sur le pont d'un paquebot ? N'aurons-nous pas deux fauteuils ? La boussole sera orientée autrement, mais la boussole, confesse-le donc, entêtée Bretonne, ce n'est pas notre affaire. C'est celle du commandant, de l'officier de quart et du timonier.

— Kate battait l'air de ses mains rouges. Elle essayait de se défendre contre cette accablante logique. Avec effort, elle avalait une salive rare.

— Au moins, prononça-t-elle péniblement, jure-moi que ce monsieur ignore tout à fait que nous allons pour lui au Mexique... chez des sauvages...
— Je le jure... D'ailleurs, orgueilleux comme tu le connais...
— Je ne le connais pas.

— Tu ne le connais pas, et tu le trouves beau ?... Tu le trouves beau, et tu n'as pas su contrôler son caractère ?... Kate ! Kate !

Il y avait une telle surprise douloureuse, une telle réprobation, dans les grands yeux pâles que la Bretonne fut bien près de s'excuser.

— Orgueilleux comme je le devine, il refuserait notre concours. Il aimerait mieux se faire tuer sur le port de Rio que d'accepter l'aide d'une femme.

La bonne paysanne arrivait au bout de sa résistance et Servane percevait les ratés.

— D'ailleurs, s'écria-t-elle, voilà vingt ans que je veux voir Rio.

— Tu as commencé jeune.

— Ça prouve que j'étais précocée... Et puis, laisser mourir un homme, quand nous pouvons le sauver...
— Je ne comprends rien, gémit Kate, à qui cette histoire commençait, étant maritime, à donner le mal de mer. Comment sais-tu qu'il faut le sauver ?
— Par sa lettre.

— Il l'a écrit ?...
— Supposition absurde, puisqu'il ne fait pas attention à nous, qu'il est trop fier pour crier au secours... Sa lettre... La lettre qu'il a laissée traîner et que j'ai lue.

— Que tu as lue ! bégaya Kate suffoquée... Servane comprit qu'elle ne liquiderait la situation et ne partirait retenir sa cabine qu'à la condition de raconter l'histoire depuis sa genèse. La Grande-Bretagne l'écoutait avec des yeux ronds. La lettre fit passer une coulèure froide sur sa colonne vertébrale.

— Oui... Terrible... murmura-t-elle enfin. Mais que pouvons-nous ?
— Tout.

— Tu es une faible jeune fille. Que feras-tu contre des bandits ? Je le disais bien... Le Mexique...
— Le Brésil... Une fois pour toutes, le Brésil... Et il s'agit d'un pays civilisé, hospitalier... et pieux...
— Kate releva les cils.

— Pieux ?... Tu es sûre ?...
— Tout le monde te le dira... Ce que nous ferons, Kate, je l'ignore. Mais ce que je sais, par exemple, c'est que nous n'avons que le temps de nous débrouiller pour nos passeports. Il faut des visas, et sérieux... Tu es d'avis, toi aussi, n'est-ce pas, que, connaissant cette his-

toire, nous ne pouvons nous en désintéresser... Lui en parler ? Inutile. Il refuserait notre concours... que je crois précieux. Deux femmes, Kate, valent cinq hommes, quand elles le veulent. Et toi...
— Kate était retournée. Ce beau jeune homme devait-il périr ? Elle s'écria :
— Au moins, ne partons pas sans revolver... Pour ce mot, son élève lui sauta au cou.

Elles allèrent donc au consulat, chez l'armurier et aux bureaux des Chargeurs Réunis. Kate ne parlait plus de télégraphier à M. Riquinbaut et ce fut Servane, en fille d'ordre et de respect, qui s'arrêta à la grande poste.

Pour récompenser sa dame de compagnie d'une conduite aussi bienveillante, elle devint lisa un pharmacien des drogues illustres qu'il collectionnait contre le mal de mer. Si elle eût suivi les prescriptions, la Bretonne était certaine d'être malade sur toute la diagonale de l'Atlantique. Avant de rentrer à l'hôtel, elles voulurent contempler l'Hoëdic, qui portait le nom ami d'une ville de Bretagne, et elles le trouvèrent plus beau que le steamer de la Green Star, qu'elles n'avaient du reste jamais vu.

(A suivre.)

Comprimés d'ASPIRINE

contre les douleurs rhumatismales et les refroidissements !

Le tube de verre, fr. 2... Dans les pharmacies.

Docteur C. MAENDLY

Médecin-chirurgien

anc. chef de clinique et assistant à la clinique chirurgicale de l'Université de Berne (Prof. de Quervain),
anc. chef de clinique à la clinique chirurgicale et gynécologique de l'École de médecine de Dijon (Prof. Leclerc),
anc. assistant à la clinique gynécologique de la Faculté de médecine de Lyon (Prof. Villard),

a ouvert son cabinet de consultations à

Fribourg Boulevard de Pérolles, 20
2^{me} étage (Maison Moderna)

comme **médecin-spécialiste** pour

Chirurgie générale
Maladies des femmes
Accidents

après un stage de six années et demie passées régulièrement à l'Hôpital de l'île à Berne, à l'Hôpital de la Charité à Lyon, à l'Hospice général à Dijon.

Consultations tous les jours, dimanche excepté, de 13 1/2 à 15 h. 1/2 et sur rendez-vous.

Tél. 14.37, en cas d'absence 423

ATTENTION

Toutes les confiseries et boulangeries sans exception seront fermées toute la journée le dimanche 29 septembre, 14560

Jour du Jeune fédéral

La Société des boulangers de Fribourg.
La Société des confiseurs de Fribourg.

Protégez l'industrie nationale!

en achetant les produits Suisses, pas seulement pendant la Semaine Suisse, mais pendant toute l'année, en demandant aux représentants de la Maison Suisse « Juste-Brosses » de passer chez vous pour faire les démonstrations des « Brosses Suisses », nouveau genre cylindrique, plus pratique que tout autre système. Représentants actifs et sérieux pour visiter la clientèle particulière sont demandés à Fribourg et ses environs. Gain intéressant. Carte rouge est procurée. - Offres au représentant-général M. Ad. Alt-Hermann, 13, rue des Peupliers, à Genève, en ajoutant certif. et photo. Produits Suisses. Produits de qualité.

PONT de CORBIÈRES SOUMISSION

La fourniture des balustrades, pylônes et échelles métalliques pour le nouveau pont de Corbières est mise en soumission. Les intéressés peuvent prendre dès aujourd'hui connaissance des plans et cahier des charges aux bureaux de la Direction des travaux du pont, avenue Gambach, 17, à Fribourg, ou au chantier de Corbières, 14511

Les soumissions devront parvenir jusqu'au vendredi 25 septembre 1931, à 18 heures, à M. H. Gicot, ingénieur, avenue Gambach, 17, à Fribourg.

Le directeur des Travaux :
H. GICOT, ingénieur-conseil.

Grand et beau choix

DE
COSTUMES
et
PANTALONS
POUR
GARÇONS

Prix très avantageux

Timbres d'escompte 5 %

Maison spéciale de confections soignées

pour

Messieurs - Jeunes gens et garçons

A la Perfection

Jacques Guggenheim-Schneider

Avenue de la gare, 10 FRIBOURG

ÉBÉNISTERIE de Villars

ROUTE DE CORMANON - Téléph. 9.66

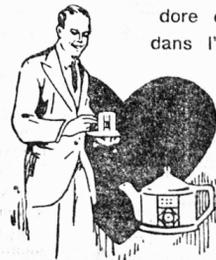
Pendant quelques jours

GRANDE VENTE de tapis, de chaises-longues, de divans tures, de descentes de lits.

50 pièces 10 % au comptant

Ce n'est qu'un jeu pour vous...

d'augmenter votre plaisir, tout en améliorant votre santé. Plaisir et santé se contredisent parfois, mais ce n'est pas le cas ici, car nous parlons du café. Des milliers de personnes ont bien compris, en effet, qu'en ne se privant pas de leur plaisir, leur santé a tout à gagner. La caféine est, dans le café ordinaire, inodore et insipide; extraite et dissoute dans l'eau, elle vous rebute. Bue quotidiennement dans le café, elle finit par nuire à nombre de personnes, à vous tout le premier, sinon aujourd'hui, demain peut-être. Les fins cafés du mélange Hag sont décaféinés à l'état vert et c'est la torréfaction seule qui, en développant l'arôme et le goût spécial du café, rend celui-ci propre à la consommation. C'est ainsi que le café Hag a fait la conquête du monde, qu'il procure un plaisir raffiné, et qu'il améliore la santé. Ce but si capital, vous pouvez l'atteindre, en vous jouant. La vie n'est pas exempte de mécomptes, vous le savez. Mais soyez assuré que le café Hag, lui, tient ce qu'il promet.



Le café Hag est un bienfait pour l'humanité

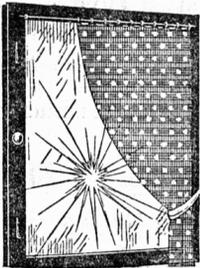
On demande une bonne et brave

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et à la campagne. Vie de famille. Bons gages. S'adr. à Famille Billeux, Pré au Prince, Allée (Jura bernois). 4284

Poids publics

5 et 15 tonnes, à vendre ou à louer. Poids publics, Vevey.



Verre à vitre

MASTIC 47-30

E. Wassmer

S. A.

Fribourg

Ch. Broillet

médecin-chirurgien-dentiste

absent

EN SEPTEMBRE

On demande pour hôtel

filles de salle

et une

CUISINIÈRE

Entrée à convenir. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2989 F.

Consultez

lundi

21 septembre

de 2 h. à 6 h.

Hôtel Suisse

Fribourg

SCHMID

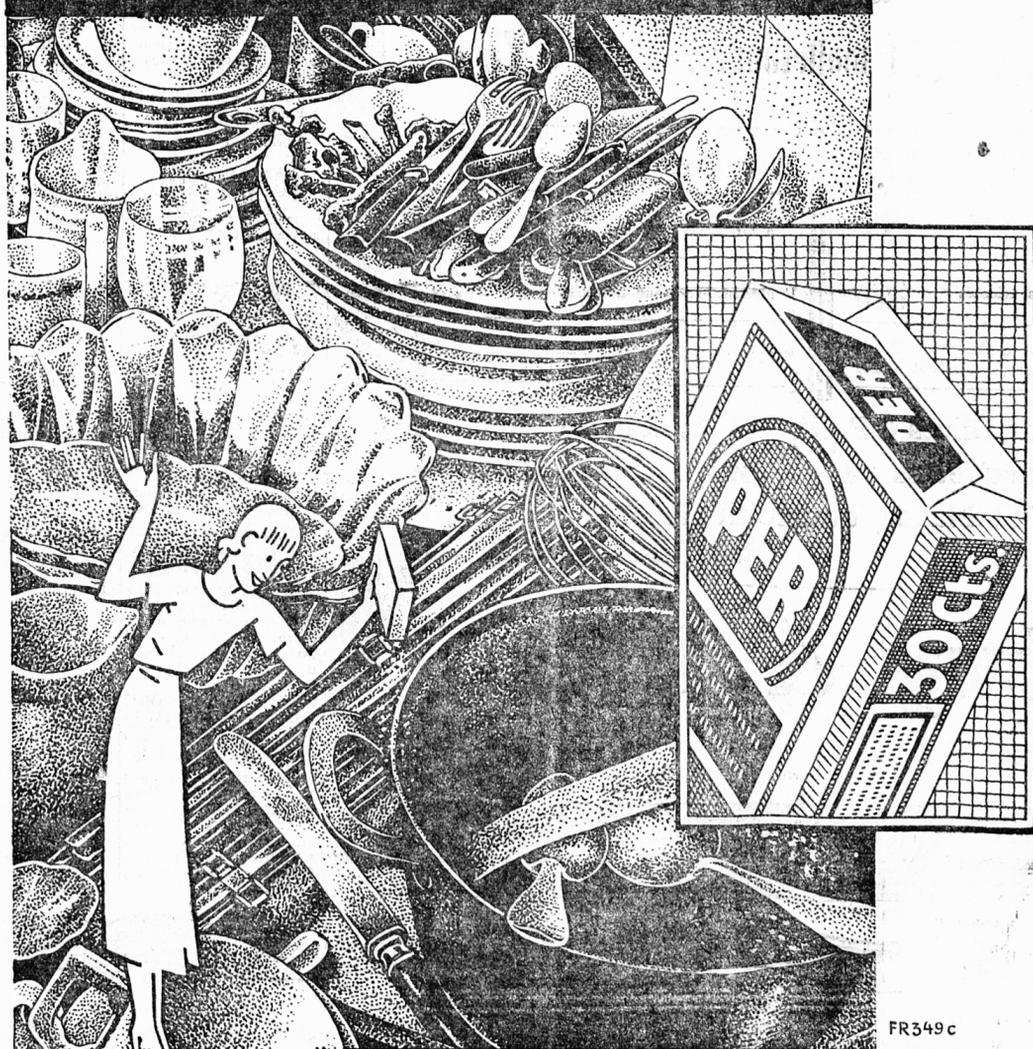
FILS

Experts-

fourreurs

NEUCHÂTEL

Quelle femme laverait volontiers cette vaisselle ?



La voici... elle emploie PER



1 cuiller à bouche de PER pour 10 litres (=1seau) d'eau très chaude

Une grosse cuillerée de PER dans l'eau bien chaude, et toute la graisse disparaîtra comme par enchantement. Le lavage se fait bien plus rapidement et les ustensiles redeviennent parfaitement nets. Employez aussi PER pour laver les dalles et les carreaux, les marbres et les boiseries; vous vous faciliterez beaucoup le travail. Et puis PER est à si bon marché: 30 centimes seulement

HENKEL & CIE. S.A., BALE. FABRIQUE A PRATTELN/BALE-CAMPAGNE.

On demande à acheter

d'occasion, 2 lrs et secrétaire. Discretion. Ecrire à Publicitas, Fribourg, sous P 14582 F.

Motocyclette A. J. S.

350 cm³, modèle 1929, état neuf. Fr. 1050.- 14581 Louis Stucky, garage, avenue du Midi.

A VENDRE

à prix avantageux, un jeune CHIEN, 15 mois. Setter anglais. 41146 S'adresser: 4, Chemin des pompiers, Fribourg.

LINOLEUM en tous genres

pour revêtement de sols, murs et meubles posé ou non posé MARCEL CHIFFELLE avenue des Alpes, 26 130-16

On demande, pour entrer tout de suite, un FROMAGER

ou aide, fort et robuste. S'adr. sous P 14555 F, à Publicitas, Fribourg.

Semaines d'automne

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine organise, cet automne, son **Marché-concours de semences sélectionnées** au Dépôt de la Fédération agricole, à Fribourg.

La vente a lieu dès maintenant. Nous prions les agriculteurs de réserver à temps leurs semences en:

SEIGLES: du pays et Mont-Calme
FROMENTS: Mont-Calme, Plantahof, Grangeneuve et Rouge du Claruz.

Transport par chemin de fer à demi-tarif.

Les commandes sont à adresser au Syndicat des sélectionneurs de la Sarine, à Fribourg. 174-1 L.

CHARCUTERIE FINE - PAUL POFFET - FRIBOURG - Spécialité - PÂTES FROIDES.
Tél: 176. Place du Tilleul.

On demande

pour la bénédiction de la Gruyère, un orchestre de 4 bons musiciens, dont un sachant si possible jouer du piano. 14572 S'adresser avec prix à l'Hôtel de l'Ange, à Albeuve.

Corsets sur mesure

Travail très soigné Prix modérés

Mlle Thérèse SCHNEUWLY

Grand'fontaine, 20 Se charge aussi de tous travaux de couture. 14559

ON DEMANDE

jeune fille

connaissant cuisine et ménage. Bons gages, jolie place. 1444 F S'adresser Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14444 F.

On demande

pour maison particulière sans enfants, une bonne

ménagère

de toute confiance, de religion catholique, sachant bien faire la cuisine. Salaire: 80 à 100 fr. par mois. 14563 F Maison Grise, Corsceaux, p. Vevey.

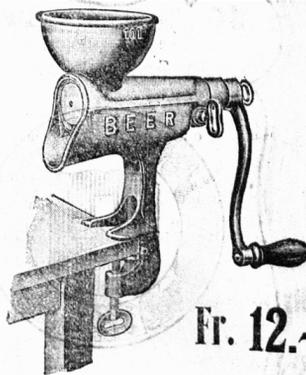
Je livre directement de la fabrique

couverts de table

argentés à 100 gr., modèles très élégants. Les parties facilement abimées sont renforcées par un nouveau procédé. - Egalement couverts en argent massif.

Vente directe au particulier

Paiement partiel mensuel sans acompte. Prix très avantageux et service discret. 50 années de garantie écrite sur tous les articles. Visite immédiate sans aucun engagement d'un représentant, avec riche collection ou catalogue gratuit sur demande. H. Benninger, Sonnenquai 3, Zurich 1. 12916 Z



Fr. 12.-

AVEC LA NOUVELLE PRESSE

vous pressez crus: pommes, poires, sureau, etc. 47-29

E. WASSMER, S. A. - FRIBOURG

A VENDRE

4 moules et 500 fagots de chêne sec. S'adresser sous chiffres P 14578 F, à Publicitas, Fribourg.

Maison

A vendre tout de suite, pour cause de départ, avec une pose de terre et verger. 14570 S'adres. à Rossier Philémon, Lovens.



GRAND CHOIX en FOURNEAUX

E. Wassmer S. A. Fribourg

Les magasins

AUX TROIS TOURS
resteront fermés
Lundi, 21 septembre

Les magasins

A LA VILLE DE PARIS
resteront fermés
Lundi, 21 septembre

40 poses à vendre

Mercredi, 23 septembre 1931, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'auberge de Chavannes-les-Forts, M^{me} Rosine Renevey, épouse d'Auguste, exposera en vente en mise publique, son domaine, situé audit lieu, d'une contenance de 40 poses environ d'excellent terrain d'un seul tenant. — Bâtiments tout récents avec grange à pont et creux à vidange. Situation à 10 min. d'une gare, de la laiterie et de l'école. 14510 F

Pour visiter, s'adresser au propriétaire.
P. o. : Jos. Descloux, not., Romont. Tél. 17.

Nouveau Stade de St-Léonard
FRIBOURG

19-20 septembre
GRAND TOURNOI DE FOOTBALL,
1^{re} FÊTE CANTONALE FRIBOURGEOISE
DES GYMNASTES ATHLÈTES ET CONCOURS CANTONAL DE LUTTE. 123-1 F

Maison à vendre

Dans contrée industrielle de la Gruyère, maison locative, 3 appartements de 3 chambres, cuisine, bucher, cave, le tout à l'état neuf, avec 1 pose de terrain attenant, grand jardin, petite écurie, arbres fruitiers, eau et lumière. 2873
Pour renseignements, s'adresser à l'Etude YERLY, notaire, Bulle.

BOTTES AVIATEUR

cuir chromé, brun, seulement

Fr. 29.80



KURTH, Fribourg

PAR VERSEMENTS

depuis francs 5 et 10.- par mois vous pouvez vous procurer les marchandises suivantes, sans augmentation de prix : Complets pour hommes et sur mesure. Robes et Manteaux pour dames. Tissus pour costumes. Lingerie, Couvertures, Tapis de lits et descentes de lits. Rideaux. Toile coton, fil et coton et pur fil pour draps, toutes largeurs. Demandez échantillons. 10391 X

Si vous désirez profiter de ces grandes facilités de paiement, envoyez votre adresse très exacte pour recevoir la visite du voyageur.

« AU PROGRÈS », Molard, 2, GENÈVE

A LOUER

appartement de 5 à 6 pièces, avec dépendances, au 1^{er} étage de la ferme du Botzet, à partir du 25 octobre prochain. 14571
Pour voir et traiter, s'adresser au bureau du sous-signé.

G. Meyer, architecte.



BOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

On demande, tout de suite, un

Domestique

de campagne

avant bien l'habitude des chevaux ou des vaches.

Faire offres avec indication du gage à Paul Rossier, Pizy, sur Aubonne. 34824 L



GIBIER-VOLAILLE

Tous les jours, grand choix de LIÈVRES frais, entiers ou au détail, CIVET DE LIÈVRE, CHEVREUIL, etc. POULETS et FOULARDES de Bresse, CANETONS, PIGEONS, etc. CONSERVES fines et toutes spécialités pour HORS-D'ŒUVRE. — Bas prix.

Au FAISAN DORÉ 15, rue du Tir FRIBOURG

— ON PORTE A DOMICILE —

Téléphone 9.37

6-66

NOTRE DEVISE !!

Vendre beaucoup avec un très petit bénéfice!
Non seulement bon marché, mais de qualité

Un lot draps de lit molletonnés, depuis 3.75

CALEÇONS pour hommes	2.25	MAILLOTS pour hommes	2.25
CALEÇONS pour hommes, très lourds	2.95	MAILLOTS pour hommes	2.95
CALEÇONS p. hommes tricotés	3.25	MAILLOTS pour hommes	3.25
Un lot CHEMISES tricot, à plastrons, 3 pièces, seulement	6.90	MAILLOTS militaires, depuis	4.90

Grand choix en Gilets & Pullovers pr. dames et hommes

Un lot casquettes pr. garçons, la pièce 2.50

100 draps de lit blancs, double fil 170/250, très belle qualité 4.65

Lévy & Cie.

94, Pont Zähringen

Pont Zähringen, 94

Mortadelle de Bologne

qualité extra, livrée demi-port payé, à Fr. 3.50 le kg.

Boucherie chevaline Martigny (Val), Tél. 2.78.

SUPERBE

OCCASION

Cause départ, à vendre chambre à coucher, richement sculptée, plusieurs salons, piano, etc.

S'adresser s. P 14330 F, à Publicitas, Fribourg.

Restaurant demande

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Entrée : 1^{er} octobre. 14562 F
Faire offres avec photo au Restaurant de la Banque, Moudon.

MARIAGE

Jeune homme, célibataire, de 28 ans, patron boucher, désirerait entrer en relations en vue de mariage sérieux, avec jeune fille de 22 à 32 ans, éventuellement jeune veuve, catholique. - Faire offres, avec photo et situation, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41152 F. Discretion assurée.

Jeune ménage

sans enfant, dem. place stable de concierge ou gérant d'un commerce ou autre emploi analogue. Bons certificats à disposition et le mari sait conduire l'auto. Entrée à convenir. S'adr. à Publicitas, Fribourg, sous P 41151 F.

JEUNE FILLE

ayant servi dans grands restaurants, dem. place à Bulle, comme sommelier. Certificats de premier ordre à disposition. S'adresser sous chiffres P 41155 F, à Publicitas, Fribourg.

Comparez notre café rôti !

Vous remarquerez qu'à égalité de prix, il est plus fin de goût et charge davantage 53 7

La livre depuis **1.30**

Epicerie E. BARRAS

RUE DE LAUSANNE, 62 — FRIBOURG

Avis de succession

Conformément à l'art. 555 C. C. S., il est porté à la connaissance de toutes personnes ayant des droits à la succession de feu Guillaume BIRBAUM, né en 1876, célibataire, ouvrier de fabrique, de Saint-Ours (Fribourg), fils de Pierre-Charles et de Jeanne-Henriette née Mathy, décédé le 28 février 1920, qu'elles ont à les faire valoir auprès de l'office sous-signé, en fournissant leurs preuves officielles, jusqu'au 15 août 1932 au plus tard.

Passé ce délai, si aucune demande n'est parvenue aux autorités et si aucun héritier n'est connu, la succession tombera, sous réserve de recours, aux ayants droit légaux.

Bâle, le 13 août 1931.

8756 Q

OFFICE DES SUCCESSIONS.

Foire au gros bétail, menu bétail et marchandises

à GUIN

lundi, le 21 septembre

La meilleure prévoyance pour la famille

est une assurance sur la vie comprenant la

co-assurance du risque d'invalidité.

L'assuré invalide par suite de maladie ou d'accident n'a plus de primes à payer. En outre, il peut être prévu une rente de 5 % ou de 10 % du capital assuré en cas d'incapacité de travail. Ce genre d'assurance est indispensable à toute personne qui ne bénéficie pas d'une caisse de prévoyance officielle ou privée.

Les assurés invalides continuent à participer aux excédents de la Société et leurs droits à l'assurance subsistent intégralement.



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

Agence générale : X Thalmann, rue de Romont, 2, Fribourg